

UN DISPOSITIF LOGISTIQUE DE 23 MILLIARDS DE DINARS

L'ÉTAT MET LES GRANDS MOYENS POUR LES LÉGISLATIVES

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8528 MERCREDI 1er JUILLET 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

RÉSULTATS DU BAC

Ça s'annonce bien !

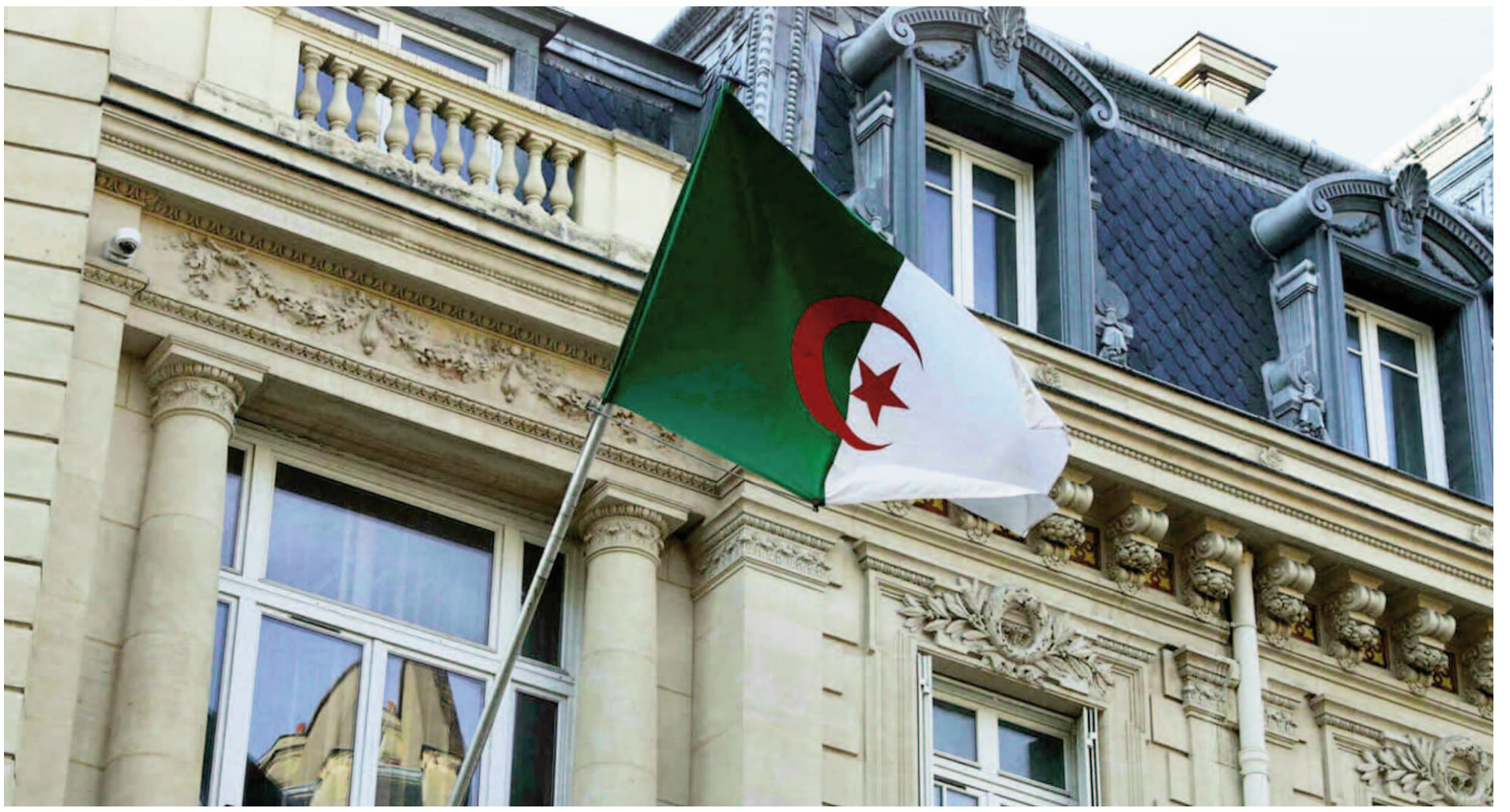
Page 6

RAPPROCHEMENT FRANCO-ALGÉRIEN

FIN DU SABOTAGE À PARIS ?

La justice française s'apprête-t-elle à opérer un tournant décisif ? C'est la question qui brûle les lèvres des observateurs après l'inflexion notable du Parquet national antiterroriste (PNAT) dans l'affaire de l'agent consulaire algérien, incarcéré en France depuis plus de deux ans.

PAGE 24



RETRAITE

La CNR veut désengorger ses agences

Page 2

105e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DU PCC

Un parti au service de la modernisation qualitative de la Chine

Page 7

BALADNA ET AQS

Objectif: tenir les délais

Page 4

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

SOLIDARITÉ NATIONALE

Un maillage renforcé avec 40 cellules en six mois

PRÈS de 40 nouvelles cellules de proximité de solidarité ont été mises en place en six mois à travers 25 wilayas, portant leur nombre total à 377 au niveau national. Ce renforcement vise à rapprocher l'administration des citoyens, améliorer la détection des besoins sociaux et assurer une prise en charge plus rapide et plus efficace des populations vulnérables. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère.
Ce nouveau dispositif permettra d'assurer une meilleure couverture sociale de proximité au profit de 116 communes, réparties à travers 25 wilayas. Sont concernées les wilayas de Laghouat, Ghardaïa, El-Oued, Tamanrasset, Béni Abbès, Touggourt, Biskra, El-Bayadh, Djelfa, Tébessa, M'sila, Mascara, Aïn Defla, Annaba, Guelma, Batna, Bouira, Oum El-Bouaghi, El-Tarf, Souk Ahras, Constantine, Béjaïa, Sétif, Oran et Tlemcen. A travers ce déploiement, les pouvoirs publics entendent renforcer la présence des services sociaux au plus près des citoyens afin d'assurer une réponse plus rapide et mieux adaptée aux réalités locales.
Véritables relais de terrain, les cellules de proximité ont pour mission d'aller à la rencontre des citoyens afin d'identifier leurs préoccupations, de réaliser les enquêtes sociales nécessaires et de les orienter vers les différents dispositifs d'aide mis en place par l'Etat. Elles interviennent également dans les campagnes de sensibilisation sur la solidarité, la santé, la prévention et l'accompagnement social, en privilégiant une approche de proximité fondée sur le contact direct avec les familles et la connaissance des réalités du terrain.
Les cellules de proximité interviennent aussi bien en milieu urbain que dans les zones rurales, avec une attention particulière portée aux régions isolées, montagneuses, frontalières ou nécessitant des programmes complémentaires de développement. Leurs interventions ciblent en priorité les catégories les plus fragiles, notamment les personnes âgées, les familles en situation de précarité, les personnes en situation de handicap ainsi que les femmes en difficulté sociale. Cette présence continue sur le terrain permet un suivi rapproché et une adaptation des interventions aux besoins spécifiques de chaque territoire.
Pour accomplir leurs missions, les cellules s'appuient sur des équipes pluridisciplinaires composées de médecins, de psychologues, d'assistants sociaux et de spécialistes de l'action sociale. Ces professionnels assurent l'évaluation quotidienne des besoins sociaux, réalisent des enquêtes de terrain et fournissent aux autorités locales les éléments nécessaires à l'orientation des aides et des prestations sociales. Ils participent également à l'accompagnement médical, psychologique et social des publics fragiles, tout en contribuant à des actions d'insertion et d'autonomisation économique visant à améliorer durablement les conditions de vie des bénéficiaires.

Sihem B.

RETRAITE

La CNR veut désengorger 50 % de ses guichets

Accélérer la transformation numérique, rapprocher l'administration des retraités et améliorer durablement la qualité du service public figurent parmi les principales orientations fixées par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saïhi. Intervenant lors du séminaire national des directeurs de wilaya de la Caisse nationale des retraites (CNR), consacré au bilan et aux perspectives de cette institution, il a annoncé l'objectif de réduire de moitié la fréquentation des agences de la CNR avant la fin de l'année.



A cette occasion, M. Saïhi a affirmé que « l'évaluation ne consiste pas uniquement à constater les résultats obtenus. Elle doit nous permettre d'analyser ce qui a été réalisé, ce qui ne l'a pas été et d'engager les actions nécessaires pour atteindre les objectifs fixés ». Il a souligné que cette démarche doit permettre d'identifier les réalisations, de comprendre les insuffisances et de définir des mesures concrètes afin de renforcer l'efficacité de la CNR. Le ministre a indiqué que « les premiers résultats de cette stratégie sont encourageants », expliquant que la CNR a enregistré des avancées importantes dans la numérisation de ses prestations, un chantier devenu l'un des principaux leviers de modernisation de l'administration. Cette évolution a permis de simplifier les démarches des retraités, de raccourcir les délais de traitement des dossiers, de limiter le recours aux procédures papier et de réduire les coûts de gestion. Toutefois, M. Saïhi entend désormais accélérer cette dynamique. Il a fixé un objectif particulièrement ambitieux : réduire d'au moins 50 % la fréquentation des guichets de la CNR avant la fin de l'année grâce au développement des services en ligne et à la généralisation des applications numériques accessibles depuis les téléphones mobiles. Cette transformation numérique repose déjà sur plusieurs innovations. Le ministre a notamment mis en avant le recours à la reconnaissance faciale, une technologie qui dispense désormais les retraités de présenter un certificat de vie pour continuer à percevoir leur pension. Selon lui, cette solution permet non seulement de simplifier les procédures administratives, mais aussi d'éviter à des milliers de personnes âgées des déplacements souvent contraignants. Il a assuré que « ces outils numériques préservent la dignité des retraités après de longues années consacrées au service de la nation ».

VALORISATION DES JEUNES COMPÉTENCES

Par ailleurs, le ministre a rappelé que la réussite de cette réforme dépend également des femmes et des hommes qui font vivre le service public. Il a ainsi plaidé pour une meilleure valorisation des jeunes compétences, notamment dans les métiers liés au numérique, tout en appelant à préserver l'expérience des cadres les plus aguerris afin de favoriser une véritable transmission des savoir-faire. Il a affirmé que « l'investissement dans les ressources humaines constitue l'un des piliers essentiels de la réforme ».
M. Saïhi a également souligné l'impératif d'une gestion plus rigoureuse des ressources publiques. Il a appelé les responsables de la CNR à lutter contre les dépenses superflues et à concentrer les moyens financiers sur les projets susceptibles d'améliorer directement la qualité des prestations offertes aux retraités. Il a toutefois tenu à être rassurant, précisant que cette démarche de rationalisation « ne remet nullement en cause les droits des retraités ni la qualité du service public ».
Le ministre a, en outre, appelé à faire évoluer la culture administrative en plaçant le citoyen au cœur de toutes les préoccupations. Il a insisté sur le fait que la simplification des procédures, l'amélioration de l'accueil, la réduction des délais de traitement et l'humanisation de la relation avec les usagers doivent devenir les marqueurs d'une administration moderne et performante.
Cette ambition passe également par l'amélioration des conditions de travail des agents de la CNR. M. Saïhi a insisté sur la nécessité de mettre à leur disposition des équipements adaptés et des outils numériques performants afin qu'ils puissent accomplir leurs missions dans les meilleures conditions, au bénéfice direct des assurés sociaux.
Enfin, le ministre a souligné que cette transformation ne pourra être durable sans un effort soutenu en matière de formation. Il a plaidé pour l'organisation régulière de sessions de perfectionnement destinées à accompagner les personnels dans l'appropriation des nouveaux outils numériques et l'évolution de leurs métiers. En clôturant son intervention, Abdelhak Saïhi s'est félicité des progrès réalisés par la Caisse nationale des retraites au cours des derniers mois. Il a estimé que les résultats obtenus traduisent les efforts engagés pour moderniser la gestion de l'organisme et renforcer la confiance des citoyens dans les services publics. Il a appelé les responsables de la CNR à poursuivre cette dynamique afin de concrétiser les orientations du président de la République en faveur d'un Etat social plus efficace, d'une administration modernisée et de services publics toujours plus accessibles, plus humains et plus proches des attentes des retraités.

Sihem Bounabi

MALADIES RESPIRATOIRES

Oran mise sur une application intelligente

LA SANTÉ numérique progresse à Oran avec le lancement de « TANAFOS.com », une application mobile et une plateforme web destinées au télésuivi des patients atteints de maladies respiratoires. Développé par le CHU d'Oran et l'Université des Sciences et de la Technologie Mohamed-Boudiaf (USTO-MB), ce projet, né d'un mémoire de master, a également conduit à la création d'une startup spécialisée dans les solutions numériques de santé.
Cette initiative s'inscrit dans la dynamique de rapprochement entre les secteurs de la santé et de l'enseignement supérieur, visant à accélérer la transformation numérique des services de santé grâce au développement de solutions innovantes répondant aux besoins des patients. Le projet est le résultat d'un travail conjoint mené par le service de pneumologie du Centre hospitalo-universitaire d'Oran, sous la supervision du Pr Issa Wardi, et le département d'informatique de l'USTO-MB. Conçu pour assurer un suivi à distance des patients souffrant de pathologies respiratoires, le dispositif repose sur une application mobile et une plateforme web permettant un échange permanent entre le patient et son médecin traitant, dans un environnement numérique sécurisé et facilement accessible.
Il s'adresse principalement aux personnes atteintes de maladies respiratoires chroniques, notamment l'asthme et la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO), en leur offrant un suivi médical plus régulier, personnalisé et réactif.
Au-delà de son apport technologique, ce projet met en évidence la complémentarité entre les compétences médicales et les expertises en informatique dans la conception de solutions innovantes au service du système de santé. Cette approche multidisciplinaire a d'ailleurs permis de valoriser les travaux de recherche par la création d'une startup, ouvrant ainsi la voie au transfert technologique et à la promotion de l'innovation au sein de l'écosystème universitaire.
Les promoteurs de cette initiative estiment que cette solution numérique contribuera à améliorer la qualité de la prise en charge des patients, à renforcer le suivi à distance et à fluidifier les échanges entre les professionnels de santé et les malades, tout en favorisant une meilleure continuité des soins.

D'Oran, Brahim Mazi

UN DISPOSITIF LOGISTIQUE DE 23 MILLIARDS DE DINARS

L'État met les grands moyens pour les législatives

Organiser une élection nationale relève d'une véritable prouesse logistique. Pour les législatives du 2 juillet, l'État a mobilisé une enveloppe de 23 milliards de dinars afin de coordonner une vaste opération qui s'étend de la fabrication des bulletins de vote jusqu'à leur acheminement aux quatre coins du pays.



Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a mobilisé d'importants moyens humains, matériels et logistiques. En s'appuyant sur une coordination étroite avec les entreprises publiques et un accompagnement renforcé des nouvelles wilayas, il met en œuvre un dispositif d'une ampleur exceptionnelle pour assurer le bon déroulement des élections législatives. Le directeur général des Finances et des Moyens généraux au ministère de l'Intérieur, Nourredine Guellal, a levé, hier, sur les ondes de la radio algérienne, le voile sur les principaux aspects de ce vaste chantier logistique, tout en revenant sur les nouvelles dispositions introduites par la récente révision de la loi électorale.

Le responsable a rappelé que l'organisation matérielle des élections relevait historiquement du ministère de l'Intérieur avant d'être transférée, en 2019, à l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). La promulgation de la loi organique n°26-05 du 4 avril 2026 est toutefois venue redéfinir la répartition des missions. Désormais, le ministère reprend en charge la préparation matérielle et logistique des opérations électorales, tandis que l'ANIE conserve l'ensemble de ses prérogatives constitutionnelles en matière d'organisation, de supervision et de contrôle du scrutin. « Notre mission consiste à mettre à la disposition de l'ANIE tous les moyens matériels nécessaires afin qu'elle puisse accomplir pleinement ses attributions », a précisé Nourredine Guellal.

Pour assurer le succès de cette opération d'envergure, le gouvernement a consacré un budget global de 23 milliards de dinars. Sur cette enveloppe, 13 milliards de dinars sont affectés à l'administration centrale, tandis que 10 milliards reviennent aux services déconcentrés au niveau des wilayas.

Ces crédits couvrent l'ensemble des besoins liés à l'organisation matérielle des élections : confection des cartes d'électeurs, impression des documents électoraux, acquisition des équipements nécessaires aux bureaux de vote, fabrication des urnes, transport, hébergement et restauration des personnels mobilisés, campagnes de sensibilisation ainsi que les indemnités accordées aux différents intervenants, notamment aux jeunes candidats de moins de quarante ans.

Afin de suivre l'état d'avancement des préparatifs, le ministère a déployé des commissions d'inspection dans l'ensemble des wilayas. Une attention particulière a été portée aux onze nouvelles circonscriptions administratives, où les missions ont porté sur les sièges des coordinations locales, les réseaux de communication, les moyens de transport et d'hébergement, les salles opérationnelles ainsi que les espaces destinés au stockage sécurisé des bulletins de vote.

UNE GESTION DE PROXIMITÉ DES OPÉRATIONS

Si ces nouvelles wilayas demeurent rattachées financièrement à leurs wilayas mères, elles disposent désormais d'une organisation logistique propre afin de garantir une gestion autonome des opérations électorales. Le ministère s'est également appuyé sur plusieurs entreprises publiques spécialisées pour assurer la réussite de cette vaste opération.

L'Imprimerie officielle est chargée de l'impression des bulletins de vote, des enveloppes, des formulaires et des cachets électoraux. L'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP) assure, pour sa part, la campagne nationale de sensibilisation à travers un contrat de 800 millions de dinars. Le groupe Logitrans prend en charge le transport terrestre des bulletins de vote pour une enveloppe de 100 millions de dinars, tandis qu'Air Algérie Cargo assure leur acheminement vers les wilayas du Grand Sud pour un montant de 130 millions de dinars. Enfin, un quatrième marché, évalué à 154 millions de dinars, concerne la fabrication des urnes destinées aux bureaux de vote.

Les volumes mobilisés traduisent l'envergure de cette organisation. Au total, 700 000 affiches et deux millions de fiches d'information ont été produites par l'ANEP dans le cadre de la campagne de sensibilisation. L'Imprimerie officielle a imprimé 24 millions d'enveloppes électorales, en plus des différents formulaires réglementaires. Le ministère a également distribué 191 unités d'encre phosphorique destinées aux bureaux de vote répartis à travers les 69 wilayas. La confection des bulletins de vote représente, quant à elle, l'un des volets les plus importants de l'opération avec près de 282 millions d'exemplaires imprimés et distribués à partir du 19 juin. Le transport s'effectue par voie terrestre pour la majorité des wilayas et par fret aérien pour les régions du Grand Sud, où Air Algérie Cargo assure l'acheminement dans les délais impartis. S'agissant des équipements électoraux, les besoins ont été arrêtés, en concertation avec l'ANIE, à 5 519 urnes, dont la répartition a été effectuée selon les exigences de chaque circonscription.

Meriem D.

La diaspora poursuit son vote dans de bonnes conditions

LES MEMBRES de la communauté nationale établie à l'étranger poursuivent leur participation aux élections législatives du 2 juillet 2026 dans des conditions d'organisation jugées satisfaisantes. Ouverts depuis samedi dans plusieurs pays, les bureaux de vote enregistrent une participation progressive, soutenue par un important dispositif logistique et humain mis en place pour garantir le bon déroulement du scrutin.

En France, où le vote se poursuit notamment dans la 3e circonscription géographique (Sud de la France), les opérations se déroulent dans un climat serein malgré les fortes chaleurs qui touchent plusieurs régions. Cette circonscription couvre les villes de Marseille, Nice, Montpellier, Toulouse, Lyon, Saint-Étienne et Bordeaux.

À Marseille, 18 bureaux de vote ont été ouverts, dont six au siège du consulat, deux dans les quartiers nord de la ville, qui concentrent une importante communauté algérienne, et dix autres répartis dans plusieurs communes voisines, notamment Aix-en-Provence (Saint-Auban), Salon-de-Provence, Vitrolles, Martigues, Istres et le département du Vaucluse. Les électeurs y accomplissent leur devoir civique dans des conditions organisationnelles renforcées.

En Égypte, le vote a débuté mardi et se poursuivra jusqu'à jeudi, de 9h00 à 19h00. Deux bureaux de vote ont été installés, l'un au siège de l'ambassade d'Algérie au Caire, qui compte 1.611 électeurs inscrits, et l'autre à Alexandrie, avec 228 inscrits, soit un total de 1.839 électeurs. Dès l'ouverture, le bureau du Caire a enregistré une affluence notable, notamment de jeunes et de femmes, malgré les températures élevées.

Dans l'ensemble des centres de vote à l'étranger, les autorités ont mobilisé les moyens matériels, humains et techniques nécessaires afin d'assurer le bon déroulement des opérations électorales et de permettre aux électeurs d'exercer leur droit dans les meilleures conditions.

Pour rappel, les élections législatives de 2026 accordent une place renforcée à la communauté nationale établie à l'étranger, le nombre de sièges qui lui sont réservés à l'Assemblée populaire nationale ayant été porté de 8 à 12, afin d'améliorer sa représentation au sein de l'institution parlementaire.

M. B.

2 JUILLET

Les travailleurs autorisés à s'absenter pour voter

À L'OCCASION des élections législatives prévues demain, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative ont annoncé l'octroi d'une autorisation spéciale d'absence, sans retenue sur salaire, à l'ensemble des travailleurs afin de leur permettre d'exercer leur droit de vote dans les meilleures conditions. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué conjoint des deux institutions.

Cette mesure concerne les personnels des institutions et administrations publiques, des établissements, offices et organismes publics, mais également les salariés du secteur privé, quels que soient le statut juridique de leur employeur ou la nature de leur contrat de travail. Les travailleurs rémunérés à la journée ou à l'heure sont également concernés par cette disposition exceptionnelle, précise la même source.

Toutefois, le communiqué précise que les institutions, administrations, établissements et organismes concernés devront prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la continuité du service public dans les structures fonctionnant selon le système de permanence ou de travail par rotation, garantissant ainsi le maintien des prestations essentielles durant la journée du scrutin.

S. B.

BÉJAÏA

Plus de 562 000 électeurs

DEMAIN sera le jour «J» pour les Béjaouis. Après 21 jours d'une campagne intense et trois jours de silence légal, la parole sera enfin donnée aux électeurs. L'enjeu est de taille, à savoir désigner les neuf députés qui représenteront la région à l'Assemblée populaire nationale (APN) pour les cinq prochaines années.

La bataille s'annonce particulièrement serrée. Sur la ligne de départ, 14 listes se disputent les suffrages, dans un équilibre entre forces traditionnelles et nouveaux profils : sept partis politiques et sept listes indépendantes.

Pour les 562 095 citoyens inscrits sur les listes électorales de la wilaya de Béjaïa, le vote dans l'isoloir exigera une attention particulière en raison du mode de scrutin préférentiel. Chaque électeur devra sélectionner une seule liste, au sein de laquelle il pourra cocher jusqu'à neuf candidats maximum, avant de glisser son bulletin dans l'urne.

Pour orchestrer ce rendez-vous électoral à l'échelle des 52 communes de la wilaya, l'ANIE et les autorités locales ont déployé d'importants moyens. Rien n'a été laissé au hasard, 509 centres de vote et 1 706 bureaux sont prêts à accueillir les électeurs.

Un personnel qualifié a été mobilisé et pris en charge (transport, restauration) afin d'assurer la continuité du scrutin sans interruption. Un dispositif rigoureux encadre par ailleurs les centres de vote, en coordination avec la Protection civile, les structures de santé locales et les services de sécurité.

Le décor est planté, la logistique est en place, la clé du scrutin repose désormais sur le taux de participation, un enjeu majeur que les candidats ont mis en avant tout au long de la campagne.

N. Bensalem

BANQUE D'ALGÉRIE

Les taux d'intérêt excessifs abaissés de moitié

LA BANQUE d'Algérie a décidé d'abaisser les taux d'intérêt excessifs de moitié, a-t-elle annoncé dans une note rendue publique lundi. Il s'agit de la nouvelle instruction n°06-2026 du 29 juin 2026 modifiant l'instruction n°08-2016 du 1er septembre 2016 relative aux modalités de fixation des taux d'intérêt excessifs. La principale modification concerne l'article 2 de l'instruction de 2016, a indiqué la Banque d'Algérie. Le nouvel article stipule qu'est désormais considéré comme un crédit à taux d'intérêt excessif «tout concours consenti à un taux d'intérêt effectif global qui excède, au moment où il est consenti, de plus cinq pour cent (5%) le taux effectif moyen pratiqué au cours du semestre précédent par les banques et établissements financiers pour des opérations de même nature», a expliqué la banque centrale, précisant que cette instruction prend effet, à compter de la date de sa signature. La nouvelle instruction modifie l'encadrement des taux excessifs «réduisant de moitié la marge de tolérance légale accordée aux établissements financiers sur les découverts, les crédits à la consommation, les crédits à court terme, les crédits à moyen terme, les crédits à long terme, les crédits de financement de l'habitat et le leasing», selon les explications de la Banque d'Algérie. Pour illustrer la nouvelle mesure, la banque des banques indique, à titre d'exemple, qu'»en 2021, un crédit était jugé excessif s'il dépassait de plus de 10 % le taux moyen du semestre précédent. Et en 2026, cette marge est désormais réduite à 5 %». La Banque d'Algérie avait fixé, fin 2025, les plafonds des taux d'intérêts appliqués aux crédits, valables pour le premier semestre 2026. Les taux des crédits à la consommation sont ainsi plafonnés à 10,36 % (-0,21 point par rapport au semestre précédent), 7,56 % pour les crédits à court terme (-0,12 point), à 6,93 % pour les crédits à moyen terme (-0,06 point) et 6,40 % pour les crédits à long terme (+0,08 point).

Hamid B.

TRAVAUX PUBLICS

L'ambassadeur d'Espagne reçu par Djellaoui

LE MINISTRE des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a reçu, hier à Alger, l'ambassadeur d'Espagne en Algérie, Ramiro Fernandez Bachiller, avec lequel il a examiné les perspectives de coopération entre les deux parties, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre, tenue au siège du ministère à la demande de l'ambassadeur, a été l'occasion de passer en revue les relations historiques et économiques entre les deux pays. Elle a permis aux deux parties d'échanger les vues sur l'état et les perspectives de la coopération bilatérale relative au secteur, reflétant ainsi la volonté commune de promouvoir la coopération algéro-espagnole dans ce domaine. Les deux parties ont également souligné l'importance de poursuivre la coordination et de développer les partenariats entre les bureaux d'études, les organismes et les entreprises spécialisées des deux pays, en vue de renforcer l'échange d'expertise, et le transfert de connaissances et d'expériences, ainsi que de contribuer à la concrétisation de projets qualitatifs dans le domaine des infrastructures, au mieux des intérêts communs et en appui au développement socioéconomique, conclut la même source.

S. N.

NUMÉRISATION

Un nouveau système pour piloter l'agriculture

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine Oualid, a procédé au lancement officiel du Système national d'information agricole (SNIA), une plateforme numérique destinée à moderniser la gouvernance du secteur grâce à la collecte et à l'exploitation de données fiables et actualisées. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du plan d'action du secteur pour 2026, qui accorde une place centrale à la numérisation et à la modernisation du monde agricole.



Développé par de jeunes compétences algériennes, le système a été présenté lors d'une rencontre nationale ayant réuni lundi les cadres centraux et locaux du ministère, les directeurs des instituts et centres de recherche, les responsables des groupes économiques et des offices sous tutelle, ainsi que les membres du Conseil scientifique national de la sécurité alimentaire. A cette occasion, le ministre a souligné que cette plateforme permettra de disposer de données précises sur le secteur agricole et d'en assurer une gestion plus efficace, plus rigoureuse et plus fiable.

Selon lui, le SNIA favorisera le passage d'un mode de gestion approximatif à une gouvernance fondée sur des données scientifiques, renforçant ainsi la qualité de la prise de décision aux niveaux central et local. Le système repose sur la collecte, la sécurisation, le traitement, l'analyse et l'actualisation des données agricoles couvrant les différentes activités du secteur. Son déploiement sera progressif et comprendra un tableau de bord central destiné aux responsables de l'administration centrale, ainsi que des interfaces opérationnelles pour les Directions des services agricoles et leurs subdivisions, selon les détails contenus dans un communiqué du ministère. Une première version du système a d'ores et déjà été mise en service avec un module consacré au suivi de la campagne de moisson-battage. Celui-ci permet la saisie et l'analyse des données quotidiennes relatives au déroulement de la campagne, le traitement des difficultés constatées sur le terrain, notamment le déficit en moissonneuses-batteuses, ainsi que la prise en charge des producteurs de céréales ne disposant pas de la carte d'agriculteur afin de leur permettre de commercialiser ou de déposer leurs récoltes dans les centres de stockage de l'Office.

Ce premier module offre également un suivi en temps réel des superficies récoltées par région et par culture, de l'évolution de la production à partir des données de terrain, ainsi que des indicateurs statistiques destinés à faciliter une prise de décision rapide et adaptée. Le Système national d'information agricole sera progressivement enrichi par plusieurs modules spécialisés. Il intégrera notamment un Registre national agricole et un registre foncier agricole pour constituer une base de données de référence sur les exploitations et les terres agricoles, un système de gestion du cheptel, un dispositif de suivi des programmes de soutien agricole, une plateforme de gestion des intrants agricoles, ainsi qu'une plateforme unifiée dédiée au financement agricole.

Le système comprendra également un module consacré à l'assurance agricole, un dispositif de suivi et de régulation des marchés, une plateforme de suivi des ressources en eau et des changements climatiques, un système dédié à la pêche maritime et à l'aquaculture, un module consacré aux ressources forestières et à l'environnement, un système d'alerte précoce et de gestion des crises, ainsi qu'un portail numérique unifié destiné à simplifier et à dématérialiser l'ensemble des procédures administratives relevant du secteur agricole.

Rim Boukhari

ACHÈVEMENT DANS LES DÉLAIS DES PROJETS AQS ET BALADNA

Le ministre de l'Industrie met la pression

LES DEUX grands projets algéro-qataris, Baladna et AQS, bénéficient du plus grand soutien de l'Algérie. C'est dans ce sens que s'est exprimé le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, lors d'une réunion tenue avec l'ambassadeur du Qatar et les responsables des Groupes AQS et Baladna, et au cours de laquelle il a insisté sur la nécessité d'accélérer la réalisation de ces investissements stratégiques, notamment dans la sidérurgie et la production laitière. Lors d'une rencontre tenue lundi, au siège du ministère, avec l'ambassadeur du Qatar en Algérie, Abdelaziz Ali Al-Nema, en présence de représentants de la Société algéro-qatarie de l'acier (AQS), du Groupe agroalimentaire Baladna Algérie, de la Société nationale de sidérurgie (SNS), du Groupe Madar ainsi que de cadres du ministère, le ministre a fait le point sur l'état d'avancement de ces principaux projets industriels communs.

Les échanges ont porté notamment sur la deuxième phase de l'extension du complexe sidérurgique de Bellara, dans la wilaya de Jijel, ainsi que sur le projet de production de lait et de lait infantile développé par Baladna Algérie, a indiqué un communiqué du ministère.

Les participants à la rencontre ont évalué l'avancement des travaux et examiné les moyens de lever les obstacles susceptibles de retarder leur réalisation, afin d'assurer leur achèvement dans les délais fixés, est-il ajouté de même source.

A cette occasion, le ministre a assuré que son département poursuivra son accompagnement de ces deux projets à travers un soutien renforcé et une coordination avec l'ensemble des parties concernées. Cette démarche vise à «accélérer leur réalisation et leur entrée en exploitation dans les meilleurs délais, conformément aux orientations des hautes autorités du pays en faveur du renforcement de la production nationale, du développement de l'industrie, de la consolidation de la sécurité alimentaire et de la réduction de la facture des importations», est-il souligné dans le même texte.

Dans le cadre du projet Baladna, les travaux sont désormais entrés dans une phase active, marquée par le lancement des chantiers de réalisation des infrastructures. Des marchés d'une valeur globale supérieure à 635 millions de dollars ont déjà été attribués à des entreprises algériennes, tandis que d'importants aménagements hydrauliques sont en cours à Adrar afin de garantir l'irrigation des futures exploitations.

Fruit d'un partenariat stratégique entre l'Algérie et le Qatar, ce mégaprojet représente un investissement total de 3,5 milliards de dollars et s'étendra sur une superficie de 117 000 hectares. A terme, il prévoit l'élevage de 270 000 vaches laitières – dont une partie est déjà importée des Etats-Unis – pour une production annuelle estimée à près de 1,7 milliard de litres de lait. Le complexe ambitionne également de produire environ 194 000 tonnes de lait en poudre par an, soit l'équivalent de près de 50 % des besoins nationaux de l'Algérie, contribuant ainsi au renforcement de la sécurité alimentaire et à la réduction des importations.

R. B.

ACCORD INTERGOUVERNEMENTAL ENTRE L'ALGÉRIE ET LA CÔTE D'IVOIRE

Nouvelle ère pour la coopération énergétique

La coopération énergétique entre l'Algérie et la Côte d'Ivoire vient de franchir une nouvelle étape avec la signature, hier à Abidjan, d'un accord de coopération intergouvernemental dans le domaine de l'énergie et des énergies renouvelables. Un accord qui devrait être suivi par la mise en œuvre des programmes de coopération et des projets concrets mutuellement bénéfiques.



Cet accord de coopération, dont la cérémonie de signature a été présidée par les ministres de l'Energie des deux pays, traduit l'engagement commun des deux parties à développer un partenariat énergétique mutuellement bénéfique, a indiqué le ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, affirmant que ce partenariat établit également le cadre juridique et institutionnel qui régira les activités et les projets de coopération bilatérale appelés à être mis en œuvre.

Intervenant à l'issue de la cérémonie de signature, organisée à l'occasion de la visite de travail qu'il effectue en Côte d'Ivoire, le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a qualifié la signature de cet accord de «première étape» dans la coopération entre les deux pays, laquelle, a-t-il dit, «constitue une étape importante dans la promotion et le développement de la coopération bilatérale». Une étape qui va être suivie par la mise en œuvre des programmes de coopération et de projets concrets qui vont être lancés très prochainement, a affirmé M. Adjal.

Il a également fait état des échanges et discussions qui ont regroupé les experts des deux pays, durant lesquels les deux parties ont examiné les moyens de coopération dans les domaines de la production, du transport et de la distribution de l'électricité, l'approvisionnement et la production des équipements électriques ainsi que la formation, en vue de répondre aux besoins en énergie de la Côte d'Ivoire.

Le ministre de l'Energie est, par ailleurs, revenu sur la rencontre avec le ministre ivoirien des Mines, du Pétrole et de l'Energie, Mamadou Sangafowa Coulibaly, notant que la visite de travail qu'il effectue en Côte d'Ivoire s'inscrit dans le cadre de la dynamique que connaissent les relations bilatérales, notamment durant les derniers mois, ainsi que les échanges et discussions entamées en Algérie au mois de mars dernier. Les deux parties ont ainsi convenu d'identifier les opportunités de partenariat dans le secteur de l'énergie et de le hisser à des niveaux supérieurs, avec un objectif ultime, celui d'atteindre la souveraineté énergétique du continent, a expliqué M. Adjal.

UNE SOCIÉTÉ CONJOINTE POUR LA FABRICATION D'ÉQUIPEMENTS

Le ministre des Mines, du Pétrole et de l'Energie de la Côte d'Ivoire a, pour sa part, mis en avant l'expertise et le savoir-faire algérien dans le secteur de l'énergie, qualifiant la coopération entre les deux pays d'«exemplaire». Un modèle de coopération dont le continent africain a besoin, a-t-il estimé. «On ne pouvait pas trouver un meilleur partenaire que l'Algérie», a-t-il souligné, signalant le fait que cette coopération devrait permettre de renforcer la coopération de l'ensemble des pays africains.

Les perspectives de coopération et de partenariat bilatéraux dans le domaine de l'énergie, notamment la contribution de l'Algérie au développement des infrastructures électriques en Côte d'Ivoire, ont également été évoquées entre le Premier ministre de la République de Côte d'Ivoire, Robert Beugré Mambé, qui a reçu à Abidjan le ministre de l'Energie.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de cette audience, M. Adjal a fait savoir que les entretiens entre les deux parties ont également constitué une occasion d'examiner la formation des professionnels ivoiriens dans les écoles et les établissements relevant de Sonelgaz. Il a également été procédé, selon le ministre de l'Energie, à l'étude de la faisabilité de la création d'»une société entre l'Algérie et la Côte d'Ivoire pour la fabrication de matériels et d'équipements électriques et gaziers en Côte d'Ivoire».

Lilia Aït Akli

LE SECRÉTAIRE D'ETAT AU MINISTÈRE DE L'ENERGIE DE LA NORVÈGE EN ALGÉRIE

Examen des nouvelles opportunités d'investissement

LA COOPÉRATION entre l'Algérie et la Norvège dans les domaines des hydrocarbures, des énergies renouvelables et de la transition énergétique a été à l'ordre du jour de la rencontre qui a réuni, hier, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, et le secrétaire d'Etat au ministère de l'Energie du Royaume de Norvège, Snorre Erichsen Skjevrak. La veille, le responsable norvégien avait été reçu par le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération entre les Groupes Sonatrach et Equinor. Acteurs importants de l'approvisionnement en énergie de l'Europe et déjà liés par des partenariats, l'Algérie et la Norvège ambitionnent d'élargir et de renforcer la coopération dans le secteur de l'énergie et des énergies renouvelables.

En visite de travail en Algérie, le secrétaire d'Etat au ministère de l'Energie du Royaume de Norvège a été reçu par M. Attaf. Une occasion pour les deux parties de passer en revue «l'état de la coopération et du partenariat historique entre l'Algérie et la Norvège, notamment dans les domaines des hydrocarbures, des énergies renouvelables et de la transition énergétique».

Le rôle vital des deux pays dans le renforcement de la sécurité énergétique mondiale et l'approvisionnement du marché européen en énergie étaient également au menu de la rencontre, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Les deux parties ont aussi souligné l'importance de renforcer la coopération bilatérale à travers l'encouragement des investissements directs, à la faveur des avantages et incitations qu'offre le climat des affaires en Algérie aux opérateurs économiques étrangers, selon la même source.

Avec le ministre des Hydrocarbures, il a été question de l'état de la coopération entre les Groupes Sonatrach et Equinor, ainsi que des moyens de renforcer la coopération bilatérale. Lors de cette rencontre, qui s'est tenue en présence de cadres des deux pays, dont des responsables du groupe norvégien, les deux parties ont salué le niveau de coopération entre Sonatrach et Equinor, notamment à travers les projets d'In Salah et d'In Aménas, qui concrétisent la réussite du partenariat algéro-norvégien dans le secteur des hydrocarbures, a indiqué le ministère des Hydrocarbures dans un communiqué.

Les entretiens ont également porté sur les nouvelles opportunités d'investissement ainsi que sur l'élargissement des activités de recherche, d'exploration et de développement des champs de pétrole et de gaz, outre l'examen des perspectives de coopération dans les domaines du gaz naturel, du GNL et de la pétrochimie. Les entretiens ont aussi porté sur les perspectives de coopération en matière de transition énergétique et de protection de l'environnement, notamment les projets de réduction des émissions de méthane et de dioxyde de carbone, les technologies de captage et de stockage du carbone, ainsi que sur les expertises norvégiennes développées dans les domaines de décarbonation et de développement de solutions technologiques à faibles émissions, en appui aux efforts des deux pays en faveur du développement durable.

EQUINOR VEUT ÉLARGIR SES ACTIVITÉS EN ALGÉRIE

Les deux parties ont, en outre, salué les résultats de la visite de travail effectuée récemment par une délégation du secteur en Norvège. Cette dernière a permis, a-t-on précisé, de prendre connaissance de l'expérience norvégienne pionnière dans les domaines du captage et du stockage du carbone, du dessalement de l'eau de mer, ainsi que de la gouvernance et de la régulation du secteur des hydrocarbures. Une visite qui a aussi contribué à l'ouverture de nouvelles perspectives de coopération technique et d'investissement entre les deux pays, selon le département des Hydrocarbures, indiquant avoir aussi évoqué les moyens de renforcer la coopération institutionnelle entre les ministères concernés des deux pays. Lors de la rencontre, M. Arkab a réaffirmé les efforts de l'Algérie pour améliorer le climat d'investissement et assurer des conditions propices à une attractivité d'investissements de qualité, passant en revue les avantages disponibles dans le cadre de la loi relative aux hydrocarbures et du cadre réglementaire en vigueur, en termes de transparence, de stabilité et d'avantages destinés aux partenaires et investisseurs, en plus des opportunités offertes dans les domaines de la recherche, du développement et du transfert de technologie. Pour sa part, Erichsen Skjevrak s'est dit satisfait du niveau de coopération avec l'Algérie, affirmant la volonté de son pays et du Groupe Equinor d'élargir les domaines de partenariat et d'investissement, notamment en matière de développement des ressources énergétiques et de réduction des émissions, voire d'échange d'expertises et de technologies modernes.

Il a salué la place de l'Algérie en tant que partenaire fiable et acteur clé sur le marché énergétique, régional et international.

Hamid B.

COOPÉRATION ALGÉRIE–CORÉE DU SUD

Des bourses de master et doctorat ouvertes

LES PERSONNELS administratifs des établissements universitaires algériens vont bénéficier de bourses de master et de doctorat en Corée du Sud, destinées à renforcer leurs compétences et accompagner la modernisation de la gestion universitaire. Ce programme vise à favoriser l'acquisition de savoir-faire internationaux et inscrire les universités algériennes dans une dynamique d'innovation et de performance.

L'université d'Alger 1 Benyoucef Benkhedda a annoncé, hier, l'ouverture officielle des candidatures aux bourses de master et de doctorat en Corée du Sud, proposées par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans le cadre du programme CIAT. Cette offre s'inscrit dans la stratégie nationale de développement des compétences humaines et vise à permettre aux fonctionnaires administratifs des universités algériennes de poursuivre une formation académique au sein de plusieurs établissements sud-coréens.

Au-delà de l'obtention d'un diplôme, ces bourses ambitionnent de renforcer les compétences scientifiques, administratives et managériales des bénéficiaires grâce à une expérience internationale, dont les retombées sont attendues sur la modernisation de la gouvernance des établissements d'enseignement supérieur.

Le programme de master couvre plusieurs domaines stratégiques répondant aux enjeux contemporains. Les candidats pourront notamment se spécialiser en gouvernement électronique et administration publique, en gestion du changement climatique et de l'environnement, en politiques de développement économique, en politiques de santé et financement des systèmes de santé, ainsi qu'en agriculture à haute valeur ajoutée.

L'offre comprend également des formations en développement du secteur mondial de la pêche, en intelligence artificielle et innovation numérique, en lutte contre les maladies infectieuses et en santé numérique, autant de disciplines considérées comme prioritaires dans les politiques de développement.

Les bourses de doctorat concernent, quant à elles, quatre spécialités, à savoir le développement du secteur mondial de la pêche, l'intelligence artificielle et l'innovation numérique, la lutte contre les maladies infectieuses ainsi que l'agriculture à haute valeur ajoutée.

L'université d'Alger 1 précise que les candidats devront constituer un dossier comprenant le formulaire de candidature dûment renseigné, une copie d'un passeport en cours de validité, les relevés de notes de l'ensemble du cursus universitaire, ainsi qu'une copie du diplôme de licence ou de master, selon le cycle de formation sollicité.

En outre, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique entend favoriser le perfectionnement des ressources humaines des universités algériennes, tout en consolidant les partenariats académiques avec les établissements sud-coréens.

Lynda Louifi

BACCALAURÉAT

La moisson s'annonce prometteuse

Les opérations de correction des copies du baccalauréat, session juin 2026, se déroulent à travers le territoire national dans des conditions jugées « nettement plus favorables » que lors des précédentes sessions. Selon le conseiller en éducation, Kamel Nouari, les nouvelles dispositions arrêtées par le ministère de l'Éducation nationale devraient faciliter le travail des commissions de correction, tout en garantissant une évaluation rigoureuse, équitable et harmonisée des candidats.



Le dispositif a été enclenché dès le 14 juin avec l'installation des chefs de centre, des inspecteurs, des présidents de commission et des équipes administratives. Après plusieurs journées consacrées à l'organisation logistique et à la préparation des opérations, la correction proprement dite a débuté le 25 juin. La veille, les commissions pédagogiques se sont réunies pour harmoniser les pratiques, examiner les réponses attendues et arrêter les modalités d'application du barème afin d'assurer une notation uniforme à l'échelle nationale.

Contacté par Le Jeune Indépendant, Kamel Nouari indique que plusieurs réformes ont été introduites cette année afin de rendre le processus de correction plus fluide. La première concerne la conception des sujets d'examen, désormais davantage axés sur la compréhension, l'analyse et le raisonnement que sur la simple restitution des connaissances. « Les sujets ne sont ni piégés ni inutilement compliqués. En revanche, ils réduisent considérablement les possibilités de fraude », explique-t-il.

Autre nouveauté, le maintien de la connexion Internet durant les épreuves, une décision qui, selon lui, n'a eu aucun impact sur le bon déroulement des examens.

Le conseiller relève également la suppression de la quatrième correction, auparavant déclenchée en fonction de l'écart entre la note du baccalauréat et la moyenne annuelle du candidat. Cette mesure simplifie sensiblement les procédures tout en préservant la fiabilité de l'évaluation.

Il précise par ailleurs qu'un consensus a été établi concernant les écarts tolérés entre la première et la deuxième correction. Ces marges varient selon les filières et les disciplines, les matières scientifiques obéissant à des critères distincts de ceux appliqués aux matières littéraires ou techniques.

UNE PROCÉDURE ENCADRÉE

Interrogée par Le Jeune Indépendant, Sarah Toudert, enseignante de français, détaille le fonctionnement des centres de correction. Elle explique que les enseignants correcteurs sont convoqués avant le lancement des opérations afin de participer à une réunion présidée par le directeur du centre. Cette première séance est consacrée à la répartition des tâches ainsi qu'à l'examen du corrigé-type et du barème élaborés par le ministère de l'Éducation nationale.

Après discussion et prise en compte des observations formulées par les correcteurs, le barème est définitivement validé. Les enseignants sont ensuite répartis en groupes et reçoivent leurs lots de copies, la correction débutant généralement dès la soirée de cette première journée ou, au plus tard, le lendemain matin. Chaque copie fait l'objet de deux corrections indépendantes. En cas d'écart important entre les deux notes attribuées, une troisième correction est systématiquement engagée afin de garantir l'équité et la précision de l'évaluation.

L'Office national des examens et concours (ONEC) a, de son côté, arrêté un calendrier rigoureux. L'ensemble des opérations, depuis l'installation des centres jusqu'à la transmission des résultats à la cellule centrale, ne devra pas excéder quinze jours avant la clôture définitive de la session et l'archivage des documents.

LES FILIÈRES SCIENTIFIQUES EN TÊTE

Au regard des premières tendances remontant des centres de correction, Kamel Nouari affiche un optimisme prudent. Il estime que les résultats de cette session devraient être supérieurs à ceux enregistrés en 2025, avec une progression particulièrement attendue dans les filières scientifiques.

Le conseiller anticipe un taux national de réussite supérieur à 65 %, ce qui pourrait entraîner une hausse des moyennes d'accès aux spécialités universitaires les plus demandées. Les résultats du baccalauréat devraient être annoncés entre le 5 et le 9 juillet si le calendrier est respecté.

Sur le plan organisationnel, l'ONEC a rappelé aux centres de correction la nécessité d'assurer une présence stricte des enseignants, aucune absence n'étant acceptée sauf justification médicale. L'Office a également insisté sur le respect de la loi 18-07 relative à la protection des données, interdisant toute diffusion de contenus liés aux corrections ou aux copies d'examen.

Lynda Louifi

SYSTÈME DE SANTÉ

Une nouvelle promotion de 44 inspecteurs formés

LE RENFORCEMENT des compétences humaines demeure l'un des piliers de la réforme du système national de santé. C'est dans cette optique que le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudene, a présidé, hier, à l'École nationale de management et d'administration de la santé (ENMAS) de Bordj El Bahri, la cérémonie de sortie de la troisième promotion des praticiens médicaux inspecteurs en santé publique.

Cette nouvelle promotion comprend 44 diplômés, parmi lesquels des médecins, des pharmaciens et des chirurgiens-dentistes, ayant bénéficié d'une formation spécialisée complétée par une expérience pratique de terrain.

D'emblée, le ministre a déclaré que « cette promotion illustre les efforts constants consentis par l'État, sous l'impulsion du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en faveur du développement des ressources humaines, considérées comme le véritable moteur des transformations engagées dans le secteur ». La cérémonie s'est déroulée en présence des cadres de l'administration centrale, des responsables de l'établissement de formation ainsi que des enseignants et encadreurs ayant assuré leur parcours pédagogique.

S'adressant aux nouveaux diplômés, le ministre les a félicités pour leur parcours, soulignant que « votre formation vous prépare à exercer des missions essentielles de contrôle, d'évaluation et d'accompagnement des établissements de santé ». Il a mis en avant la responsabilité qui leur incombe désormais dans l'amélioration du fonctionnement des structures sanitaires et de la qualité des prestations offertes aux citoyens. Le ministre a également précisé que l'inspection en santé publique ne se limite plus à la seule vérification du respect des textes réglementaires, mais constitue désormais « un véritable levier de gouvernance, destiné à promouvoir les bonnes pratiques, accompagner les établissements dans leurs démarches d'amélioration continue et renforcer la sécurité des patients ».

Dans cette perspective, les inspecteurs seront appelés à jouer un rôle de conseil, d'orientation et d'évaluation. Ils devront identifier les dysfonctionnements, proposer des solutions adaptées et accompagner les équipes de terrain dans la mise en œuvre des réformes, tout en veillant au respect des normes de qualité et de performance.

Le ministre de la Santé a souligné que le secteur est engagé dans une phase décisive de transformation, axée sur la numérisation, l'amélioration de la gouvernance et le renforcement de la qualité des soins. Il a insisté sur la nécessité de disposer de cadres qualifiés capables d'accompagner efficacement les politiques publiques et la modernisation des structures sanitaires.

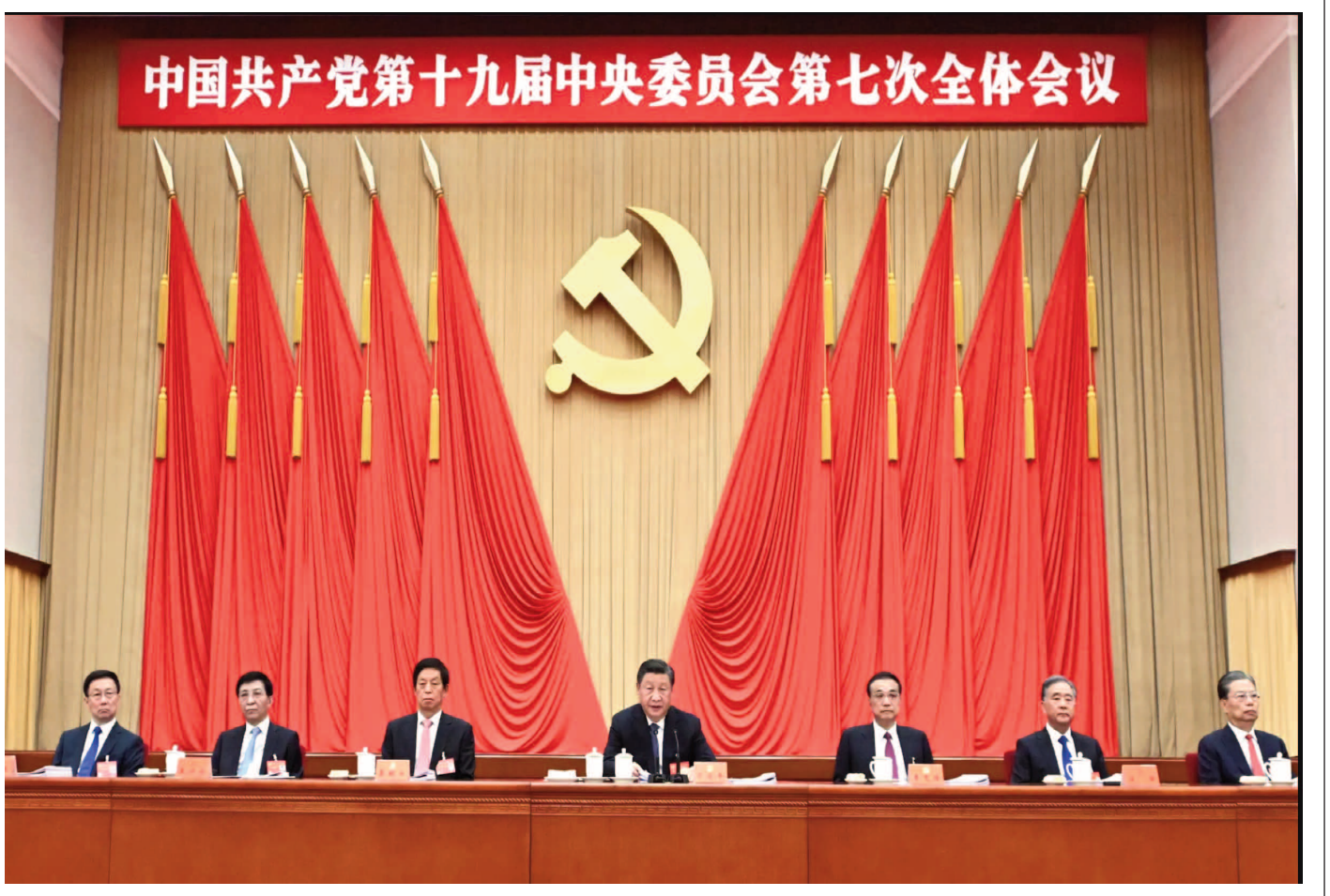
Il a également mis en avant le rôle central de l'expertise nationale dans la réussite de cette réforme, en combinant compétences techniques, évaluation et accompagnement. Réaffirmant l'engagement de son département, il a indiqué que la formation continue restera une priorité, afin de renforcer les compétences, améliorer les performances des établissements et répondre aux évolutions du système de santé.

Sihem Bounabi

105e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DU PCC

Un parti au service de la modernisation qualitative de la Chine

En ce milieu d'année 2026, le Parti communiste chinois (PCC) célèbre le 105e anniversaire de sa fondation dans un contexte de profonde consolidation institutionnelle. Sous la direction de Xi Jinping, le Parti-État réaffirme son rôle de pivot de la stabilité nationale et de moteur exclusif du développement. Face aux nouvelles réalités économiques, démographiques et technologiques mondiales, l'organisation privilégie une gouvernance stratégique intégrée pour mener le pays vers sa transition qualitative. Analyse d'une trajectoire unifiée face aux défis du siècle.



Le 105e anniversaire du Parti communiste chinois (PCC), célébré officiellement le 1er juillet 2026, marque une étape majeure dans la vie politique et l'histoire contemporaine de la Chine. Depuis sa fondation clandestine dans une concession de Shanghai au début des années 1920 jusqu'à la proclamation historique de la République populaire en octobre 1949, le PCC a forgé un modèle de pouvoir strictement autochtone et autonome. En un siècle et demi-décennie d'évolution, l'organisation a su s'adapter continuellement pour assurer la cohésion d'un territoire immense et le développement d'une démographie conséquente.

Aujourd'hui, l'architecture politique chinoise repose sur une fusion complète et assumée entre les structures du Parti et l'appareil d'État, garantissant une direction unifiée à tous les échelons de la société. À l'heure où le pays aborde des mutations structurelles profondes, la centralisation de la gouvernance autour de la pensée de Xi Jinping est présentée par les cercles dirigeants comme la clé de voûte de la résilience, de la stabilité sociale et de la planification stratégique à long terme.

Pour apprécier l'ancrage du PCC dans la Chine moderne, il convient d'analyser sa trajectoire à l'aune de deux grands jalons historiques complémentaires qui fondent sa légitimité institutionnelle. Le premier pilier est celui de la souveraineté nationale retrouvée, initialement portée par Mao Zedong. En unifiant le pays après des décennies de guerres civiles et d'interventions étrangères constituant le « siècle de la honte », le Parti a restauré la dignité nationale et posé les bases de la reconnaissance internationale de la Chine populaire.

Le second pilier repose sur la quête d'une prospérité partagée, impulsée par Deng Xiaoping à travers les politiques de réforme et d'ouverture économique initiées dès 1979. Cette approche pragmatique, combinant les mécanismes d'une économie de marché et la rigueur d'une planification d'État, a permis de sortir des centaines de millions de citoyens de la pauvreté. Elle a hissé le pays au rang de deuxième économie mondiale, transformant radicalement le paysage industriel et technologique global.



LA GOUVERNANCE DES ANNÉES 2020 : COHÉSION ET PROSPÉRITÉ COMMUNE

Loin d'adopter les standards des systèmes politiques occidentaux, la Chine réaffirme avec force la spécificité et la viabilité de son propre modèle de développement. Le multipartisme prend ici la forme d'une coopération constructive et d'une consultation politique globale. Dans ce cadre, les huit partis dits « démocratiques » reconnus par la Constitution participent activement aux délibérations et aux grands choix d'orientation sous la direction managériale du PCC, favorisant un consensus national durable plutôt qu'une confrontation partisane.

Cette dynamique de cohésion a été particulièrement renforcée au cours des dernières années par la mise en œuvre rigoureuse de la doctrine de la « Prospérité commune ». Cette orientation stratégique vise à mieux réguler les forces du marché, à encadrer la croissance des grands acteurs du secteur privé — notamment dans les secteurs de la haute technologie et du numérique — et à harmoniser la distribution des richesses à travers le pays. Pour soutenir cette vision, le Parti s'appuie sur une modernisation poussée des outils de gestion publique, optimisant l'organisation sociale par une discipline institutionnelle stricte et une numérisation avancée de l'administration.

LE GRAND VIRAGE DE LA TRANSITION QUALITATIVE

En cette année 2026, les défis majeurs auxquels fait face le PCC ne relèvent plus de la sortie du sous-développement initial, mais plutôt du pilotage complexe d'une économie parvenue à maturité. Le gouvernement chinois a acté la transition d'une phase de croissance quantitative rapide vers une phase de développement qualitatif hautement stratégique. Le rythme d'évolution du PIB s'est ainsi stabilisé autour de 4 % à 4,5 % par an, une trajectoire jugée conforme par les analystes pour une économie moderne cherchant à minimiser ses risques financiers tout en maximisant sa valeur ajoutée.

Dans cette optique, les autorités orientent désormais massivement les capacités d'investissement et d'innovation vers les technologies de rupture et de souveraineté. La Chine se positionne ainsi en leader mondial de la transition verte, de l'intelligence artificielle, de la production de semi-conducteurs, des véhicules électriques et de la robotique industrielle de pointe. Cette restructuration industrielle s'accompagne d'un effort ciblé pour assainir et rééquilibrer le secteur immobilier, garantissant la stabilité financière globale du pays. Parallèlement à ces impératifs technologiques, la gestion de l'équilibre social demeure une priorité absolue pour le Parti-État. Face à l'insertion sur le marché du travail d'une nouvelle génération de diplômés de l'enseignement supérieur aux attentes plus qualitatives, l'État déploie des politiques sectorielles actives de soutien à l'emploi et de valorisation des compétences nouvelles. De plus, pour préserver la confiance des ménages et protéger l'épargne, des mécanismes de régulation stricts ont été pérennisés.

Le Parti intègre également dans sa planification à long terme le défi structurel du vieillissement de la population. Les cercles dirigeants s'attachent à structurer et à étendre de nouveaux systèmes de protection sociale, de santé publique et de retraite, tout en compensant la transition démographique par l'automatisation accélérée de l'appareil productif et l'augmentation de la productivité par travailleur.

À l'occasion de ce 105e anniversaire, le système de gouvernement de la Chine populaire démontre sa capacité à centraliser les décisions stratégiques pour répondre de manière agile et unifiée aux grands enjeux du XXIe siècle. En maintenant une discipline politique rigoureuse et une vision prospective à long terme, le PCC se positionne comme le pivot indispensable de la stabilité nationale, de la paix sociale et du rayonnement international du pays. Ce modèle de gouvernance intégrée, indissociable de l'identité moderne de la Chine, reste la force motrice de son émergence et de sa modernisation globale.

Slimane Ould Brahim

STOCKAGE CÉRÉALES À CONSTANTINE

Vers la mise en service de deux nouveaux centres

DEUX NOUVEAUX centres de stockage de céréales, implantés dans la commune de Benbadis, dans la wilaya de Constantine, seront mis en service prochainement, a annoncé hier, un responsable à la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS), Amar Maza.
Ces deux nouvelles structures, d'une capacité globale de stockage de 100 000 quintaux, ont été réalisées dans le cadre d'un programme national visant à renforcer les infrastructures de stockage des céréales, a fait savoir la même source.
L'opération s'inscrit dans une démarche stratégique destinée à porter les capacités de stockage de céréales dans la wilaya à plus de deux millions quintaux, a-t-il indiqué.
M. Maza a souligné que ces centres de proximité, répartis à travers plusieurs communes telles que Ibn Ziad, Zighoud Youcef, Aïn Smara et Aïn Abid, constituent un acquis pour garantir la collecte des récoltes céréalières durant la campagne moissons-battages en cours dans l'ensemble des zones agricoles de la wilaya.
Les services agricoles de la wilaya de Constantine prévoient, au titre de la campagne agricole 2025-2026, une production de 2.5 millions de quintaux de céréales, a rappelé la même source.

R. R.

RÉSEAU DU GAZ NATUREL

Plus de 400 foyers raccordés à M›sila

PAS MOINS de 472 foyers situés dans les communes d'El Hamel et de Souamaâ (M›sila), ont été raccordés au réseau de distribution du gaz naturel, a indiqué, mardi, le responsable de la communication de la direction locale du groupe Sonelgaz, Adel Neggaz.
Le même responsable a précisé que l'opération, qui a nécessité la pose d'un réseau de 30 km, a bénéficié à 327 foyers de la commune d'El Hamel et à 150 foyers du village d'El Khaben, rattaché à la commune de Souamaâ.
M. Neggaz a également souligné que le financement de ces deux opérations à hauteur de 172 millions de dinars a été puisé du budget de la wilaya.
Cette mise en gaz s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de l'Etat visant à améliorer le niveau de vie des citoyens et à accroître le taux de couverture par le réseau du gaz naturel, a conclu la même source.

R. R.

ORAN DISTINGUE SES LAURÉATS DU BEM 2026

Trente enfants atteints de cancer à l'honneur

Une cérémonie de distinction a été organisée lundi à Oran en l'honneur de 30 enfants atteints de cancer ayant réussi l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM), session 2026, avec un taux de réussite de 100 %. L'initiative a été menée par l'Association d'aide aux enfants atteints de cancer pour saluer leur persévérance et leur réussite scolaire.



Cette action de reconnaissance a été organisée par l'Association d'aide aux enfants atteints de cancer en l'honneur de ces élèves, qui ont poursuivi leur scolarité et obtenu des résultats encourageants malgré leur traitement, démontrant ainsi l'efficacité de l'accompagnement médical et pédagogique dont bénéficie cette catégorie de patients. Selon les informations communiquées, 27 candidats ont passé les épreuves au Centre de lutte contre le cancer « Emir Abdelkader » d'El Hassi, tandis que trois autres les ont passées dans les wilayas de leur résidence, garantissant ainsi la continuité de leur parcours scolaire.
Le président de l'Association d'aide aux enfants atteints de cancer, Mohamed Bensakrane, a souligné que cette réussite témoigne de la forte détermination des élèves, ainsi que du soutien constant de leurs familles, du personnel médical et des équipes pédagogiques. Il a précisé que quelques enfants n'ont pas pu assister à la cérémonie en raison de la poursuite de leur traitement et que leurs récompenses leur seront remises ultérieurement.
M. Bensakrane a également annoncé l'organisation du camp d'été annuel destiné aux enfants dont l'état de santé le permet, au centre de Cap Blanc, à l'Ouest de la wilaya d'Oran, où les participants bénéficieront, durant trois semaines, d'activités récréatives et sportives sous un encadrement médical permanent.
De son côté, le bénévole Wahid Benkinane, l'un des initiateurs de cette initiative, a indiqué que l'organisation de cette cérémonie en dehors de l'établissement hospitalier en est à sa cinquième édition. Cette démarche vise à éloigner les enfants de l'atmosphère de l'hôpital et des soins, en leur offrant, avec leurs familles, un moment de détente, alors que les précédentes éditions se déroulaient au sein même de l'hôpital.
Pour sa part, la directrice du Centre de lutte contre le cancer « Emir Abdelkader » d'El Hassi, Hadjira Teffahi, a expliqué que les enfants atteints de cancer poursuivent leur scolarité tout au long de l'année grâce à des enseignants détachés par la direction de l'Education, qui assurent les cours au sein du service d'oncologie pédiatrique. Elle a ajouté que le centre accueille des enfants venant de différentes wilayas du pays, leur permettant ainsi de poursuivre leur traitement sans interrompre leur cursus scolaire.
Les enfants honorés ont exprimé leur joie à l'occasion de cette distinction. Salah Eddine, originaire de la wilaya de Tiaret, qui a obtenu son BEM avec une moyenne de 12/20, s'est dit fier de cette réussite, malgré les contraintes liées au traitement et déterminé à poursuivre ses études pour concrétiser ses ambitions.
Mohamed, de la wilaya d'El Bayadh, qui a obtenu une moyenne de 11/20, a affirmé que le soutien du personnel médical, des enseignants et de sa famille lui a donné la force de poursuivre sa scolarité, estimant que cette distinction constitue une source de motivation supplémentaire.
Achouak, de la wilaya de Saïda, qui a obtenu une moyenne de 14/20, s'est également réjouie de cette réussite, soulignant que la maladie ne l'a pas empêchée de poursuivre ses études, grâce au soutien de sa famille, des médecins et de ses enseignants. Elle a exprimé le souhait de poursuivre son parcours scolaire et de réaliser ses rêves.
Douaa, originaire de la wilaya de Tiaret, également admise avec une moyenne de 14/20, a indiqué que cette réussite lui a apporté un important soutien moral pour continuer à la fois son traitement et ses études, affirmant que sa volonté et sa foi en Dieu lui ont permis de surmonter cette épreuve. La cérémonie s'est achevée par la remise de diplômes d'honneur et de cadeaux aux enfants dans une ambiance festive, marquée par la joie des lauréats et de leurs familles, illustrant une nouvelle fois que la volonté, le savoir et l'espoir sont plus forts que la maladie.

R. R.

EL BAYADH ET EL ABIODH SIDI CHEIKH

Ouverture de 150 km de pistes agricoles

LES WILAYAS d'El Bayadh et la wilaya déléguée d'El Abiodh Sidi Cheikh ont bénéficié d'une opération de développement portant sur l'ouverture de 150 km de pistes agricoles, dans le cadre des efforts de l'Etat visant à développer le secteur agricole et à accompagner les agriculteurs et les investisseurs. C'est ce qu'a fait savoir avant-hier, la direction des Services agricoles de la wilaya d'El Bayadh.
Cette opération concerne 13 zones agricoles réparties sur sept communes des deux wilayas, dont de grands périmètres agricoles destinés à l'investissement, notamment le périmètre de Bahria, dans la commune de Brézina, ainsi que les périmètres Dour 1 et Dour 2, dans la commune d'El Bnoud, en plus d'autres zones agricoles ciblées.
Les travaux d'ouverture de ces pistes agricoles devraient être lancés, prochainement, une fois les procédures administratives en cours finalisées. La longueur de chaque piste variera entre 5 et 20 km.
Cette opération vise à désenclaver les exploitations et les terres agricoles attribuées dans le cadre de la mise en valeur agricole, facilitant ainsi les déplacements des agriculteurs et améliorant les conditions d'exploitation des périmètres agricoles.
Elle vient s'ajouter à d'autres projets de développement réalisés au cours des dernières années ou actuellement en cours dans les deux wilayas, notamment les projets de raccordement à l'électricité agricole, qui ont permis d'alimenter plus de 3.500 exploitations agricoles depuis la fin de l'année 2022 jusqu'à l'année en cours.
Par ailleurs, il est prévu d'achever, avant la fin de l'année, le raccordement de 773 exploitations agricoles supplémentaires au réseau électrique, en plus de l'octroi d'un nombre important d'autorisations de forage de puits d'irrigation, dans le cadre des efforts continus de l'Etat visant à accroître la production agricole nationale, à moderniser le secteur et à soutenir les professionnels de l'agriculture.

R. R.

RENCONTRE ENTRE BENDOUDA ET JEUNES ÉDITEURS

Professionnaliser la filière du livre, nouveau défi du ministère

Dans le sillage de la stratégie visant la professionnalisation de la filière du livre, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a présidé, mardi, à la Bibliothèque nationale, l'ouverture d'une journée de formation destinée aux jeunes éditeurs. Organisée par le Centre national du livre (CNL) sous le slogan «De l'idée à la fabrication du livre», cette initiative s'inscrit dans la stratégie du département ministériel visant à accompagner les professionnels du secteur, à renforcer leurs compétences et à soutenir durablement l'industrie nationale de l'édition.



Dans son allocution, la ministre a souligné que « le développement de l'industrie du livre passe avant tout par la formation des compétences et la valorisation du savoir-faire». Elle a rappelé que le livre demeure un vecteur essentiel de diffusion des connaissances, de consolidation de l'identité nationale et de construction de la conscience citoyenne.

À ce titre, investir dans la formation des jeunes éditeurs revient, a-t-elle précisé, à investir dans l'avenir de la culture algérienne.

Évoquant les mutations que connaît le secteur, et les multiples défis auxquels font face les différents intervenants, Malika Bendouda a insisté sur la nécessité, pour les professionnels de l'édition, d'adapter leurs outils aux évolutions numériques et d'améliorer la qualité de leurs productions, affirmant que l'ambition du ministère ne se limite pas à bâtir une industrie du livre performante, mais vise également la mise en place d'un véritable écosystème national capable d'assurer une meilleure diffusion du livre auprès des lecteurs.

Dans cette perspective, la cheffe du département culturel a annoncé plusieurs mesures structurantes.

Elle a, à ce titre révélé quelques points dont, le projet de création d'un établissement spécialisé chargé de la gestion du Salon international du livre d'Alger (SILA), des salons nationaux ainsi que l'organisation du réseau de distribution du livre.

Bendouda a également indiqué que son ministère intégrera prochainement le guichet unique des services électroniques destinés aux éditeurs, afin de simplifier les procédures d'importation et d'exportation tout en renforçant la transparence des opérations.

Elle a en outre rappelé que son département poursuit son soutien au secteur à travers différents dispositifs, dont celui relatif à la décision de réserver au moins 75 % des acquisitions publiques de livres aux publications des éditeurs algériens. Cette mesure, a-t-elle expliqué, vise à assurer la pérennité des maisons d'édition nationales tout en encourageant l'investissement dans la production éditoriale locale.

Les programmes de soutien aux arts et à la création littéraire viennent également compléter ce dispositif.

La ministre a également insisté sur le rôle stratégique de l'éditeur, qu'elle considère non seulement comme un intermédiaire entre l'auteur et le lecteur, mais aussi comme un acteur culturel, économique et surtout un producteur de savoir.

Elle a appelé les jeunes professionnels à privilégier la qualité, le professionnalisme, l'ouverture sur la traduction et les expériences internationales afin de renforcer la présence du livre algérien sur les scènes culturelle régionale et internationale. Plusieurs ateliers spécialisés consacrés aux différentes étapes de la chaîne du livre, aux techniques d'édition, à la législation régissant le secteur, à la gestion des maisons d'édition ainsi qu'aux droits et obligations des professionnels, ont également meublé cette journée.

Les participants ont abordé pour leur part les enjeux du livre numérique et du livre audio, avant de prendre part à une rencontre d'échange d'expériences réunissant les différents acteurs du secteur entre jeunes éditeurs et professionnels confirmés.

A. B.

ESTIVALES 2026 À MÉDÉA

Le théâtre en plein air en mode fête

ORGANISÉES sous la houlette de la direction de la culture et des arts, des soirées dédiées à la chanson et à la musique nationales se dérouleront du 4 au 10 juillet au théâtre en plein air du pôle urbain de Médéa.

Placées sous le slogan « Layali El Ouns », ces soirées s'inscrivent dans le prolongement du programme spécial Estivales de Médéa 2026 et dans le cadre de la célébration du 64e anniversaire de l'indépendance nationale.

Selon les organisateurs, l'événement réunira de nombreux artistes locaux et nationaux, offrant l'occasion de mettre à l'honneur divers genres musicaux issus du patrimoine musical national et local.

Parmi les artistes attendus figurent notamment le chantre de la chanson chaâbie Mourad Djaafri, ainsi que des artistes reconnus tels que Mahfoud Badi, Nabil Benkortebi, Lotfi Chahri, Djamel Meghsel et Ahmed Naimi.

Pour garantir une ambiance festive, les organisateurs ont également prévu la participation des orchestres du groupe Titteri de Médéa et du groupe Nasba, qui interpréteront des variations musicales tirées du patrimoine national.

L'objectif est d'offrir aux familles médéennes et aux visiteurs des moments de convivialité et de détente dans un cadre propice à la découverte de la richesse du répertoire artistique et musical algérien.

Le programme des « Estivales 2026 », consacré à l'animation culturelle et de loisirs durant la période des vacances scolaires, est déployé par la direction de la culture et des arts à travers des activités destinées aux différentes catégories de public.

Ce dispositif intègre un important volet culturel et de divertissement, visant à contribuer à la préservation de la mémoire nationale et à la promotion du patrimoine local.

À ce titre, un accent particulier a été mis sur le livre et la lecture à travers l'organisation d'un festival du livre et d'un festival de puzzles, ainsi que d'autres activités accueillies au musée public national des arts et traditions populaires, à la Maison de la Culture et des Arts Hassan El Hassani et à la bibliothèque principale.

Nabil B.

FESTIVAL CULTUREL NATIONAL DE MUSIQUE ANDALOUSE «SANÂA»

Quatorze associations à l'affiche



LE PALAIS de la Culture Moufdi-Zakaria d'Alger accueillera du 4 au 9 juillet, le 12e Festival culturel national de musique andalouse «Sanâa». Cette édition réunira quatorze associations issues de sept wilayas autour d'objectifs visant à préserver, promouvoir et transmettre l'un des piliers de la musique savante algérienne.

Placée cette année sous le slogan «En notre fête, Dieu nous a réunis», la manifestation coïncidera avec les célébrations du 64e anniversaire de la Fête de l'indépendance et de la Jeunesse.

Ainsi, Concerts, rencontres académiques, hommages et réflexion sur l'avenir de la musique classique algérienne rythmeront six jours d'activités, qui seront marqués par un spectacle inaugural réunissant près de 400 instrumentistes venus de l'ensemble du pays.

Le commissaire du festival, Ahcène Ghida, a indiqué, lors d'une conférence de presse organisée lundi au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger où la 12e édition a élu domicile, que cette manifestation culturelle nationale s'inscrivait dans «les efforts visant à préserver le patrimoine musical andalou et à sauvegarder son héritage authentique».

Le programme repose sur trois axes principaux combinant prestations artistiques, activités intellectuelles et valorisation de ce patrimoine, avec la participation d'un large éventail d'associations et d'ensembles spécialisés venus de différentes wilayas.

L'ouverture du festival coïncidant cette année avec les célébrations du 64e anniversaire de la Fête de l'indépendance et de la Jeunesse, la soirée inaugurale sera marquée par un grand spectacle animé par le «Grand Orchestre algérien de musique Sanâa», dirigé par le maestro El Hadi Boukoura, avec la participation de près de 400 instrumentistes issus de quarante associations de musique Sanâa représentant diverses régions du pays.

Les artistes proposeront un programme varié comprenant des pièces du répertoire de la nouba et du haouzi, ainsi que des chants patriotiques, dans une fresque musicale mettant à l'honneur la mémoire nationale et le patrimoine culturel algérien.

Cette édition revêt un caractère symbolique associant «la mémoire historique et la joie de la libération à celle de la création artistique», a souligné le commissaire de cet événement, ajoutant que cette dimension traduit «la place éminente» qu'occupe la musique andalouse parmi les composantes de l'identité culturelle algérienne et rappelle les valeurs d›«unité et de cohésion» incarnées dans le thème retenu pour cette édition.

Concernant les soirées artistiques qui se dérouleront dans les jardins du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, M. Ghida a précisé que «14 associations représentant sept wilayas y prendront part, à raison de trois concerts par soirée», ce qui permettra, a-t-il poursuivi, au «plus grand nombre d'associations actives à travers le pays de participer à cette manifestation».

Parmi les associations retenues figurent «El Widadia» de Blida, «El Moutribia» de Biskra, «El Fakhardjia» d'Alger, «Er-Rawnak El Annabi» d'Annaba, «El Kaissaria» de Cherchell (Tipasa), «Naghma» de Bejaïa, «El Qalaâ» de Jijel ainsi qu› «El Fen wa n›Nachat» de Mostaganem.

Cette nouvelle édition sera également marquée par un hommage rendu à onze personnalités artistiques, pour leur contribution à la préservation de la musique andalouse et à l'enrichissement de son répertoire artistique.

Parmi les principales nouveautés figure également l'organisation, le 6 juillet, d'une journée d'étude préparatoire intitulée «Projet de rencontre nationale sur la musique classique algérienne (musique savante)», dirigée par professeur Abdelkader Bendamèche et avec la participation de spécialistes et de chercheurs.

Cette rencontre portera sur les moyens d›«unifier les référentiels et d'améliorer les mécanismes de sauvegarde du patrimoine musical classique algérien», afin de renforcer les efforts de «préservation et de transmission de cet héritage culturel aux générations futures», a conclu M. Ghida.

A. B. / Agence

République Algérienne Démocratique Et Populaire

Wilaya de M'sila
Direction de l'Action Sociale et Solidarité

AVIS D'ATTRIBUTION PROVSOIRE

Conformément article 82 aux disposition du Décret présidentiel : **15/247** du **16/09/2015** portant réglementation des marchés publics et délégations annexe général, La Direction de l'Action Sociale de la wilaya de M'sila **(IF : 099628019000917)**, informe tous les soumissionnaires qui ont participés à Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales N°**02 /2026** le **10/05/2026** concernant :

Acquisition matériel et d'accessoires au profit des personnes ayant des besoins spéciaux
Lot (01): Acquisition de motos à trois roues pour les personnes ayant des besoins spéciaux
Lot (02) : Acquisition fauteuils roulants divers pour les personnes ayant des besoins spéciaux

Après études et jugement des offres par la commission d'ouverture et jugement le : **02/06/2026**, Les lots est attribué provisoirement et déclare anfractuosité à citée ci-dessous :

Désignation du Projet	Nom, prénom et Adresse de L'entreprise	Montant de L'offre (DA)	Délai de Réalisation	Note Technique	Observations
Lot (01): Acquisition de motos à trois roues pour les personnes ayant des besoins spéciaux	**LALAMI ABDELOUAHAB** Commerce de gros de produits parapharmaceutiques .matériels et instruments médicaux NIF 189340105418161034OO	**11.270.000.00 DA**	**01 JOUR**	**60**	Qualifier techniquement + Moins disant
Lot (02) : Acquisition fauteuils roulants divers les personnes ayant des besoins spéciaux	**Eurl INDIXA IMPORT** EXPORT produits parapharmaceutiques– MOHAHMADIA-ALGER NIF 00816097769355	**3.600.000.00 DA**	**01 jours**	**60**	Qualifier techniquement + Moins disant

A cet effet, les entreprises concernées par cet Avis doivent déposer leurs recours auprès du comite de wilaya des marchés publics dans un 10 jour à compter de cet avis aux quotidiens nationaux ou au BOMOP et ce conforment aux dispositions du décret présidentiel sus – cité.

Le Jeune Indépendant **du 01/07/2026 / ANEP 2616022340**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTER DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU

Numéro d'Identification Fiscale : 408015000015086

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions des articles 65 du décret présidentiel n° 15.247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tizi-Ouzou informe les soumissionnaires ayant participé au deuxième avis au gré à gré après consultation **par lettre (négociation après consultation)** n° **32/2026** suite à l'infructuosité de la procédure du **lot 05** de 1er gré à gré après consultation **(négociation après consultation)** n° **11/2026** suite à l'infructuosité de la procédure des **lots 04 et 05** de deuxième avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° **32/2025** suite à l'infructuosité de la procédure des **lots 02, 04 et 05** relatif à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° **27/2025** portant entretien et réhabilitation des chemins communaux relevant des daïras de : TIZI OUZOU- BENI DOUALA - DRAA BEN KHEDDA - MAATKAS - BOGHNI-OUACIFS - OUADHIAS - BENI YENNI - DRAA EL MIZAN- TIZI GHENIFF - CSGCL, tranche 2025-, **Lot 05 :** Entretien et réhabilitation des chemins communaux relevant de Daïra de Beni yenni, , qu'à l'issue de l'analyse et évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement à l'entreprise à l'entreprise SARL ETBER pour un montant de 97.942.950,00 DA/TTC et un délai de 04 mois

- Offre technique : 51,25/60 points
- Offre financière : Offre unique
-

NIF de l' SARL ETBER: 099915004348016

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15.247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré, peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis, dans le BOMOP ou la presse auprès de la commission des marchés de la Wilaya de Tizi-Ouzou. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15.247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les autres soumissionnaires intéressés, sont invités de se rapprocher des services de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tizi-Ouzou, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Le Jeune Indépendant **du 01/07/2026 / ANEP 2616022518**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT
CITE 540 LOGEMENTS AADL BT D BRAKNI W BLIDA
N° Identification fiscale : 000016001405697
A.A. D. L

AVIS D'INFRUCTUOSITÉ
DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N ° 059/DRAO/AADL/2026

En application de la loi N°23-12 du 05/08/2023 et conformément aux dispositions de l'article 40 du décret présidentiel **N° 15-247** du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, La Direction Régionale d'Alger Ouest de l'Agence Nationale de l'Amélioration et du Développement du Logement AADL, informe l'ensemble des soumissionnaires ayants participés à L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES **N ° 059/DRAO/AADL/2026** , relatif à **LA RÉALISATION DE 1400 LOGEMENTS LOCATION-VENTE EN TCE AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIE Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION « RESEAUX TERTIAIRES » SIS A LA COMMUNE D'EL AFFROUN, WILAYA DE BLIDA « Tranche 185 000 Logements, Zone 01 »** Publié dans les quotidiens nationaux الرأي الحر le **29/04/2026 et LE JEUNE INDEPENDANT le 29/04/2026 et** les journaux électronique que ce dernier est déclaré infructueux.

Le Jeune Indépendant **du 01/07/2026 / ANEP 2616022704**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE

NIF : 410006000016020

RECTIFICATIF D'UN AVIS D'ATTRIBUTION

PROVISOIRE DE MARCHE

La Direction de l'Hydraulique de la Wilaya d'Alger porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participés à la consultation **n°40/2024**, portant **remise à niveau de la station d'épuration de BARAKI, repartis en (03) lots:**

Lot N°01 : Filière eau : Relevage en tête de la station.
Lot N°02 : Filière eau : Dégrillage.
Lot N°03 : Filière eau : Dessablage-déshuilage, décantation primaire, aération biologique, décantation secondaire, filtration, désinfection ultra-violet, partie électrique.

Que l'avis d'attribution provisoire en question paru dans le quotidien national **LE JEUNE INDÉPENDANT** le 16/10/2025 une erreur s'est glissée dans l'annonce et a été rectifiée comme suit :
Délai d'exécution est fixé de : **12 mois au lieu de 9 mois .**

Lot N°	SOUMISSIONNAIRE RETENU	NOTE DE L'OFFRE TECHNIQUE 100 POINT	EVALUATION FINANCIERE	MONTANT DA TTC	NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE DU SOUMISSIONNAIRE RETENU	OBS.
Lot N°02	SARL CONSTRUCTION ROCHER NOIR	48 pts	Offre moins disante	Montant de l'offre 245.306.545,26 DA	N°000935072531385	Offre moins disant avec un délai d'exécution de (12) mois.

Pour les soumissionnaires non retenus, ils peuvent se rapprocher de la Direction de l'Hydraulique de la Wilaya d'Alger au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres, et en cas de contestation ils peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de la Wilaya d'Alger dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis.

Le Jeune Indépendant **du 01/07/2026 / ANEP 2616022741**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BATNA
DAIRA D'AIN TOUTA
COMMUNE DE BENI FEDHALA ELHAKANIA
NIF :098405329073316

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N° :04/2026

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Conformément aux articles 46 et 52 de la loi n°23/12 du 08/05/2023 précisant les règles générales liées aux marchés publics.

le président de l'assemblée populaire de la commune de Beni Fedhala Elhakania informe l'ensembles des soumissionnaires ayant participés à l' AVIS APPEL D'OFFREOUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N° : 04/2026 annoncé le 09-06-2026 dans le journal عين الجزائر et le journal LE JEUNE INDEPENDANT le 10-06-2026 et la presse électronique en langue arabe الجزائر الآن le: 10/06/2026 et la Presse électronique en langue étrangère سبق برس le: 10/06/2026 relative à la réalisation du projet: REALISATION DU RESEAU DES EAUX ATRAVERS LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE». le projet est provisoirement attribue au soumissionnaire ci dessus :

SOUMISSIONNAIRE RETENU	NOTE TECHN IQUE	Montant d'offre proposée en T.T.C (DA)	Montant d'offre après la correction en T.T.C (DA)	N° FISCAL	DELAI DE REALISATIO N	OBSERVATION
ETPH - BITAM IMAD-BATNA	50/60	24.511.620.00	24.511.620.00	189050102687163	Soixante-quinze (75) jours	Le moins disant

Les soumissionnaires non retenus et qui sont intéressés peuvent se rapprocher auprès du service contractant, au plus tard trois (03) jours à compter de la 1ère parution du présent avis, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

En outre tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission communale des marchés dans les dix (10) jours à compter de la date de la première parution de l'avis dans les quotidiens nationaux et le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) sur le portail électronique des marchés publics, et la presse écrite et la presse électronique, et ce la conformément aux dispositions de l'article 56 du la loi n°23/12 du 08/05/2023 précisant les règles générales liées aux marchés publics et l'article 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Jeune Indépendant **du 01/07/2026 / ANEP 2625006537**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولايـــة مستغانـــم
مديرية التقنين و الشؤون العامة
مصلحة الشؤون القانونية و المنازعات
مكتب نزع الملكية والمنازعات

قرار رقم 610 مؤرخ في 03 جوان 2026 متضمن فتح تحقيق عمومي لممارسة الارتفاقات ذات المنفعة العمومية لفائدة الدولة ممثلة من طرف الشركة الجزائرية للكهرباء و الغاز نقل الغاز (سونلغاز) لإنجاز مشروع قنوات الغاز الطبيعي ذو الضغط الجد العالي (70 بار) عبر بلديتي تازقايت ونكمارية ولاية مستغانم لتزويد بالغاز الطبيعي بلدية بني زنطيس ولاية غليزان.

إن والـــي ولايـــة مستغانـــم،

- بمقتضى الأمر رقم 58/75 المؤرخ في 1975/09/26 المتضمن القانون المدني المعـــدل و المتمم ،
- بمقتضى القانون رقم 09/84 المؤرخ في 1984/02/04 المتضمن التنظيم الإقليمي للبلاد المعدل والمتمم ،
- بمقتضى القانون رقم 25/90 المؤرخ في 1990/11/18 المتضمن التوجيه العقاري المعـدل و المتمم ،
- بمقتضى القانون رقم 29/90 المؤرخ في 1990/12/01 المتعلق بالتهيئة و التعمير المعـــدل و المتمم ،
- بمقتضى القانون رقم 30/90 المؤرخ في 1990/12/01 المتعلق بالأملاك الوطنية المعـــدل و المتمم،
- بمقتضى القانون رقم 11/91 المؤرخ في 1991/04/27 المتعلق بالقواعد الخاصة بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية المعدل و المتمم،
- بمقتضى القانون رقم 01/02 المؤرخ في 2002/02/05 المتعلق بالكهرباء و توزيع الغاز عن طريق القنوات،
- بمقتضى القانون رقم 09/08 المؤرخ في 2008/02/25 المتضمـن قانون الإجراءات المدنية و الإدارية، المعدل و المتمم
- بمقتضى القانون رقم 03/10 المؤرخ في 2010/08/15 المتضمن تحديد شروط استغلال الأراضي الفلاحية التابعة للأملاك الخاصة للدولة،
- بمقتضى القانون رقم 10/11 المؤرخ في 2011/06/22 المتعلـــق بالبلـديـة المعدل والمتمم ،
- بمقتضى القانون رقم 07/12 المؤرخ في 2012/02/21 المتعلـــق بالـولايـــة لاسيما المادتين 110 و111 منه،
- بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 2023/09/06 المتضمن تعيين السيد احمد بودوح واليا لولاية مستغانـــم،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي 411/90 المؤرخ في 1990/12/22 والمتعلق بالإجراءات المطبقة في مجال إنجاز و تحويل المنشآت الخاصة بالطاقة الكهربائية و الغازية و المراقبة،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 186/93 المؤرخ في 1993/07/27 المحدد لقواعد تطبيق القانون رقم 11/91 الخاص بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية المعدل و المتمم،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 215/94 المؤرخ في 1994/07/23 الذي يضبط أجهزة الإدارة العامة في الولاية و هياكلها المعدل ،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 265/95 المؤرخ في 1995/09/06 المحدد صلاحيات مصالح التقنين والشؤون العامة والإدارة المحلية و واعد تنظيمها وعملها ،
- بمقتضى المنشور الوزاري رقم 57 المؤرخ في 1993/01/26 المتعلق بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية،
- بمقتضى المنشور الوزاري رقم 07 المؤرخ في 1994/05/11 المتعلق بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية،
- نظرا للبرقية الرسمية رقم 4195 المؤرخة في 2025/10/06 والمتضمنة القائمة الوطنية للأشخاص المؤهلين للقيام بالتحقيق المسبق لاثبات المنفعة العمومية في اطار عمليات نزع الملكية من اجل المنفعة العمومية بعنوان سنة 2026.
- نظرا للإرسال رقم 426/1317 المؤرخ في 2026/05/21 الصادر عن مديرية الطاقة و المناجم للولاية و المتضمن ملف مرفق بإرسالية رقم 745-935 مؤرخة في 2026/05/12 صادرة عن الشركة الجزائرية للكهرباء والغاز - نقل الغاز(سونلغاز) متضمن طلب منح الترخيص لممارسة الارتفاقات ذات المنفعة العمومية لإنجاز مشروع قنوات الغاز الطبيعي ذو الضغط الجد العالي (70 بار) عبر بلديتي تازقايت ونكمارية ولاية مستغانم لتزويد بالغاز الطبيعي بلدية بني زنطيس ولاية غليزان.
- بناءا على المخططات و الوثائق المرفقة.

باقتراح من السيدة مديرة التقنين و الشؤون العامه

يـــقـــرر

المـــادة الأولى: يفتح تحقيق عمومي من اجل المنفعة العمومية لفائدة الدولة ممثلة من طرف الشركة الجزائرية للكهرباء و الغاز نقل الغاز (سونلغاز) لإنجاز مشروع قنوات الغاز الطبيعي ذو الضغط الجد العالي (70 بار) عبر بلديتي تازقايت ونكمارية ولاية مستغانم لتزويد بالغاز الطبيعي بلدية بني زنطيس ولاية غليزان.

المـــادة 02: تشكل لجنة التحقيق العمومي من أجل المنفعة العمومية من السادة الآتية أسماؤهم:

محرز محمد	مهندس رئيسي في السكن و العمران	مديرية السكن	رئيسا
بن محفوظ محمد	مهندس رئيسي	مديرية الري	عضوا
ولد الشارف عبد الله	مهندس دولة	مديرية الأشغال العمومية	عضوا

المـــادة 03: تفتح لجنة التحقيق العمومي من اجل المنفعة العمومية وثائق التحقيق من سجلات ومخطط الوضعية للمشروع ببلديتي تازقايت و نكمارية لمدة ثلاثين (30) يوما إبتداءا من 27 JUIL 2026 إلى غاية 28 JUIN 2026 حتى يتمكن المواطنون من الإطلاع عليها من الساعة التاسعة (09.00) إلى غاية الثانية عشر صباحا (12.00) ومن الساعة الواحدة (13.00) إلى الساعة الرابعة و النصف مساءا (16.30) ماعدا أيام العطل القانونية وتدون ملاحظاتهم وجوبا في السجل، و يمكن لأعضاء لجنة التحقيق سماع أي شخص أن يساهم في إعطاء معلومات مفيدة عند استشارته.

المـــادة 04: يهدف هذا التحقيق إلى إشعار كافة الملاك وأصحاب الحقوق العينية والمخصص لهم و ذوي الحقوق أو المصالح المعنية من ممارسة حق الارتفاق.

المـــادة 05: يجب أن يكون هذا القرار قبل 15 يوما من تاريخ فتح التحقيق:

- ملقا بمقر مركز بلديتي تازقايت و نكمارية.
- منشورا في يوميتين وطنيتين لمدة ثلاثة (03) أيام متتالية على حساب المستفيد من العملية.

المـــادة 06: يكلف كل من السيدات و السادة: الأمين العام للولاية، مديرة التقنين والشؤون العامة، قائد المجموعة الاقليمية للدرك الوطني، مدير الطاقة والمناجم، مدير الصناعة، مدير النقل، مدير الري، مديرة التجهيزات العمومية، مديرة التعمير والهندسة المعمارية والبناء، مدير مسح الاراضي و الحفظ العقاري، مدير أملاك الدولة، مدير المصالح الفلاحية، مدير الأشغال العمومية، مدير البيئة، محافظ الغابات، مدير الحماية المدنية، مدير الشركة الجزائرية للكهرباء والغاز نقل الغاز (سونلغاز)، رئيسا دائرتي سيدي علي و عشعاشة، رؤساء المجالس الشعبية البلدية لبلديتي تازقايت و نكمارية، كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار الذي ينشر في مجموعة القرارات الإدارية للولاية.

Le Jeune Indépendant **du 01/07/2026 / ANEP 2616022137**

L'Allemagne éliminée aux tirs au but par le Paraguay !

Pour ce deuxième seizième de finale de la soirée, Allemands et Paraguayens ont mis du temps à se départager. C'est finalement aux tirs au but que tout s'est joué. Et la première surprise de ce Mondial 2026 est arrivée : les Allemands prennent la porte (1-1, 3 tab 4).



Suite des seizièmes de finale ce lundi. Après le Brésil-Japon riche en suspens (2-1), l'Allemagne défiait le Paraguay. Une rencontre qui désignait le futur adversaire de la France ou de la Suède le 4 juillet prochain à Philadelphie. Pour ce match, a priori abordable pour la Nationamannschaft, Julian Nagelsmann alignait un 4-2-3-1 avec ses stars habituelles. Manuel Neuer gardait toujours les cages et Antonio Rüdiger remplaçait le blessé Nico Schlotterbeck. Pour le reste, du classique, ou presque, avec un secteur offensif composé de Florian Wirtz, Kai Havertz, Leroy Sané et le meilleur buteur allemand du tournoi, Deniz Undav. Jamal Musiala était laissé sur le banc, au profit de Sané. En face, le Paraguay dégainait un 4-4-2 et retrouvait surtout Miguel Almiron, première victime de la « loi Vinicius », suspendu après son carton rouge reçu face à la Turquie.

Ce match a débuté fort avec un premier arrêt de Neuer sur corner, après une faute de marque de Nmecha (2e). Ensuite ? Plus grand-chose. Durant cette première période quelque peu soporifique, les Allemands ont eu la maîtrise du cuir. Ils ont même passé 50% de leur temps dans les 40 derniers mètres adverses. Sauf qu'ils ne savaient pas quoi faire du ballon. À la première pause fraicheur, il n'y a eu que deux tentatives, non cadrées. Le bilan était maigre. En face, le Paraguay faisait son jeu à la perfection. Les partenaires du Strasbourgeois Enciso défendaient fort sur l'homme, en imposant une intensité XXL à chaque duel, tandis que chez les Allemands, plusieurs joueurs (Nmecha, Brown entre autres) étaient dépassés. Agressifs, dans le bon sens du terme, les Paraguayens misaient ensuite sur Almiron et Enciso pour faire la différence. Deux petits gabarits morts de faim sur chaque ballon.

TAH, UN BUT REFUSÉ ET UN TIR AU BUT RATÉ FATAL

Sans imagination, l'Allemagne s'est finalement fait piéger juste avant la pause, sur une action qui résumait parfaitement cette première période. Après un corner direct repoussé par Neuer, Havertz pensait filer en contre avant de se faire chiper immédiatement le ballon par un adversaire revenu défendre en taclant. Le cuir est alors revenu à Galerza Fonda, dont le centre a été repris victorieusement de la tête par Enciso (0-1, 43e), totalement seul au milieu de la défense allemande. Le joueur de Strasbourg marquait son tout premier but dans cette Coupe du Monde. De son côté, l'Allemagne enchaînait un dixième match en encaissant au moins un but. Au retour des vestiaires, Nmecha laissait logiquement sa place à Goretzka. Menés au score, les Allemands poussaient logiquement très fort d'entrée de jeu malgré une frayeur d'Enciso venu bousculer Kimmich et Neuer (49e). Le Paraguay devait se contenter d'un pourcentage de possession de balle inférieur à 30% et subissait les vagues d'attaque adverses. Le scénario jusqu'au terme du match était annoncé : l'Allemagne attaquait à tout-va et les Paraguayens opéraient en contre, tout en mettant quelques coups bien sentis aux grandes perches allemandes attendant un centre dans la surface. La délivrance est finalement venue avant l'heure de jeu. Sur un centre de Wirtz, Havertz est venu prolonger de la tête (1-1, 54e). Deux minutes plus tard, les coéquipiers de Jamal Musiala ont eu une double occasion de prendre l'avantage, mais la défense paraguayenne donnait corps et âme pour repousser les tentatives allemandes (56e). Vingt minutes plus tard, nouvelle occasion, mais cette fois, le portier Gill se détendait pour repousser une tête d'Havertz (78e). Au bout des 90 minutes réglementaires, les deux équipes prenaient la direction des prolongations, mais l'Allemagne avait assuré le principal, à savoir retrouver du caractère pour revenir au score malgré un plan d'attaque plus que brouillon.

Dans ces 30 minutes supplémentaires, la tension est logiquement montée d'un cran entre les deux équipes. Et surtout du côté allemand. Deux situations en jeu ont en effet mis en furie Nagelsmann. À la 97e minute, NIck Woltemade parvenait à enchaîner contrôle et frappe dans la surface, mais son tir était contré par le bras de Gomez. Les quadruples champions du monde réclamaient un penalty. En vain. Cinq minutes plus tard, Jonathan Tah pensait délivrer tout un pays en reprenant de la tête un corner d'Havertz tiré au second poteau. C'est alors que l'arbitre a sorti son plus beau climatiseur en refusant le but, aidé par la VAR qui lui a signalé une faute d'Anton sur Gill (102e). Les Allemands étaient fous furieux, pendant que Gill sortait un nouvel arrêt sur une remise de la tête d'Havertz (105e). Les minutes filaient et la séance tant redoutée des tirs au but se rapprochait. Anton pensait devenir le héros du jour lors du dernier corner de la prolongation, mais Gill veillait toujours au grain (119e). La décision s'est finalement faite aux tirs au but. Et à ce petit jeu, les Allemands comptaient sur leur légende Neuer pour leur offrir un huitième de finale. Malheureusement pour eux, tout a mal commencé avec l'échec d'Havertz. Plus tard, Woltemade s'est lui aussi raté. Mais dans ce match, il y a eu des rebondissements. Sanabria et Balbuena ont manqué deux balles de match, notamment grâce à un arrêt de Neuer. L'Allemagne était revenue à égalité et pensait renverser la vapeur. Mais Tah s'est raté et Canale a envoyé les siens au paradis (1-1, 3 tab 4). Au tour suivant, le Paraguay affrontera donc la France ou la Suède.

Julian Nagelsmann fait une annonce forte après le terrible échec de l'Allemagne

L'ALLEMAGNE est KO. Éliminée du Mondial 2026 par le Paraguay, l'équipe dirigée par Julian Nagelsmann va devoir affronter un retour au pays difficile. Mais son sélectionneur ne compte pas démissionner.

La première grosse surprise de la Coupe du Monde 2026 vient de se produire du côté de Boston. Opposée au Paraguay, l'Allemagne espérait écarter les Sud-Américains pour défier l'équipe de France le 4 juillet prochain à Philadelphie en huitièmes de finale. Pour le moment, les Bleus n'ont pas encore battu la Suède, mais il est acquis que la Nationalmannschaft ne sera pas au rendez-vous. Après avoir été menée, l'Allemagne a dû s'arracher pour égaliser avant de tomber lors de la séance des tirs au but, pour la première fois de son histoire en Coupe du Monde (1-1, 3 tab 4).

De l'autre côté du Rhin, l'onde de choc est terrible. Après les échecs de 2018 et 2022, la nation quadruple championne du monde souhaitait se rattraper en 2026. Pour cela, elle avait intronisé un jeune sélectionneur prometteur : Julian Nagelsmann. Au final, le technicien de 38 ans a les oreilles qui sifflent fort depuis le coup de sifflet final. Si le but refusé à Jonathan Tah fait jaser, ce sont surtout les choix de Nagelsmann qui sont pointés du doigt. Et notamment les passe-droits accordés à quelques-unes de ses stars.

Pour ce match, on pense à Leroy Sané titularisé à la place de Jamal Musiala alors que le joueur de Galatasaray est agaçant sur son aile droite. Il y a aussi le choix d'emmener Leon Goretzka en Amérique alors que le Bavarois est usé physiquement et pas dans le rythme. Enfin, le pari Manuel Neuer n'a pas fonctionné. L'Allemagne a encaissé 5 buts en 4 matches et si tout le monde a cru au retour du Neuer décisif sur le tir au but stoppé de Balbuena, le bilan global n'est pas extraordinaire. Attendu par les médias, Nagelsmann s'est présenté au micro de Magenta TV. L'occasion pour lui d'annoncer qu'il ne comptait pas démissionner (son contrat court jusqu'en 2028, ndlr).

«Il nous a fallu beaucoup de temps pour jouer d'une aile à l'autre. À un moment donné, nous sommes passés à un jeu plus direct, nous aurions pu le faire dix fois plus. Dans l'ensemble, il nous a manqué du punch. La déception est immense, car nous avons une équipe très homogène. La concentration était totale, il n'y avait aucune négligence. Quand on est éliminé d'un tournoi, ce sont des expériences marquantes. Je suis prêt s'ils le souhaitent (les dirigeants de la fédération allemande, ndlr). Si on ne veut pas de moi, il faut me le dire. Je veux continuer. Je suis disponible. Je ne suis pas du genre à me défiler. C'est hors de question.» C'est dit, mais cela risque de ne pas satisfaire l'opinion publique allemande qui réclame son départ et l'arrivée d'un certain Jürgen Klopp.

Sans rassurer, le Brésil s'en sort au bout du temps additionnel contre le Japon

Le Brésil s'est qualifié pour les huitièmes de finale de la Coupe du monde en dominant au bout du temps additionnel le Japon, qui menait pourtant au score (2-1).



Le Brésil s'est fait peur mais est en huitièmes de finale. La Seleçao, menée après l'ouverture du score de Kaishu Sano (29e), est revenue à hauteur après la mi-temps grâce à un but de la tête de Casemiro (56e). En toute fin de rencontre, alors que son équipe poussait, Bruno Guimaraes a superbement servi Gabriel Martinelli, qui a ajusté Zion Suzuki pour offrir la victoire à son pays. La sélection entraînée par Carlo Ancelotti affrontera la Côte d'Ivoire ou la Norvège au prochain tour mais elle devra montrer plus, beaucoup plus, pour avancer vers un sixième titre mondial tant sa première période, notamment, a été d'une faiblesse navrante. Le Brésil s'en est finalement sorti sans lui. Entré en jeu lors du dernier quart d'heure du dernier match de poules de la Seleçao face à l'Ecosse, jeudi (3-0), Neymar est resté sur le banc durant l'intégralité du 16e de finale de Coupe du monde remporté sur le fil face au Japon (2-1) ce lundi. C'était pourtant prévu. Mais le scénario a poussé Carlo Ancelotti à changer ses plans. Avouez-le : lorsque vous avez vu la tournure de ce 16e de finale de Coupe du monde entre le Brésil et le Japon, vous avez, vous aussi, imaginé Neymar en héros. Entrée en jeu durant un petit quart d'heure lors du précédent match de la Seleçao, face à l'Écosse (3-0), la superstar auriverde n'était pas en mesure de débuter la rencontre, ce lundi.

L'ancien joueur du Paris Saint-Germain, à peine remis d'une blessure au mollet, n'est finalement pas entré en jeu non plus. C'était pourtant initialement prévu, comme l'a confié Carlo Ancelotti, après la rencontre. Mais le scénario du match l'a poussé à revoir ses plans. «J'ai parlé avec lui, il devait rentrer à la 60e ou à la 65e, a glissé le technicien italien à la sortie du terrain, dans des propos rapportés par Globo. Mais nous avons égalisé [par Casemiro à la 56e] et je ne voulais pas changer de structure car l'équipe avait le contrôle du match.» Si Gabriel Martinelli n'avait pas sorti le Brésil de l'impasse au cœur du temps additionnel (90+2e), l'ancien coach du Real Madrid aurait abattu sa dernière carte. «Il aurait disputé la prolongation», a-t-il confirmé. Il n'en a finalement pas eu besoin. Et Neymar va désormais disposer de six jours supplémentaires pour poursuivre sa réathlétisation, avant le huitième de finale de la Seleçao, dimanche soir (22h00).

Après une séance de tirs au but, le Maroc élimine les Pays-Bas et rejoint le Canada en huitièmes de finale

ALORS que le Brésil s'est offert le scalp du Japon (2-1) et que le Paraguay a réalisé un exploit contre l'Allemagne (1-1, 4-3 aux tirs au but), les seizièmes de finale de la Coupe du Monde 2026 nous offraient un sacré choc entre les Pays-Bas et le Maroc. Les Oranjes s'alignaient dans un 3-4-3 avec Nathan Aké qui venait renforcer l'axe de la défense. Devant, Brian Brobbey était épaulé par Crysencio Summerville et Cody Gakpo. Du côté des Marocains, c'était un 4-2-3-1 classique avec Neil El Aynaoui et Ayyoub Bouaddi dans l'entrejeu. Devant, Ismaël Saibari était soutenu par Brahim Diaz, Azzedine Ounahi et Bilal El Khannouss.

Et on démarrait sur un bon rythme entre deux équipes entreprenantes. Les Pays-Bas avaient le ballon et essayaient de jouer dans la profondeur contre un Maroc bien organisé. Cela passait proche d'aller au fond quand Ryan Gravenberch lançait Crysencio Summerville côté droit. Ce dernier ne tirait pas et cherchait Brian Brobbey au point de penalty permettant à Issa Diop de repousser (16e). Derrière, le Maroc s'obtenait deux grosses occasions coup sur coup. Sur corner, Neil El Aynaoui voyait sa tête être repoussée par Bart Verbruggen (20e). Le portier de Brighton détournait ensuite une lourde frappe d'Achraf Hakimi (21e). La pause fraîcheur faisait du bien aux Oranjes qui reprenaient le jeu à leur compte même s'ils manquaient de justesse dans les derniers choix.

Il fallait attendre une frappe surpuissante de Micky van



de Ven que Yassine Bounou détournait en corner pour voir enfin une grosse occasion franche des Néerlandais (44e). Le Maroc avait une dernière grosse possibilité avant la pause sur un coup franc d'Achraf Hakimi. À bout portant, Ismaël Saibari déviait à gauche du cadre (45e +6). En seconde période, le Maroc revenait avec de bonnes intentions et Achraf Hakimi semait la zizanie. Le latéral du Paris Saint-Germain allait toucher la barre après s'être défait de Nathan Aké (52e). Juste après, il pensait filer au but, mais Micky van de Ven effectuait un retour complètement fou (56e). Deux grosses alertes pour les Pays-Bas qui s'en sortaient bien.

Derrière, le rythme retombait et la pause fraîcheur allait faire du bien aux Oranjes. Profitant notamment d'une déviation de la tête de l'entrant Wout Weghorst, Crysencio Summerville déboulait jusqu'à la surface adverse. Si Noussair Mazraoui le déséquilibrait légèrement, Cody Gakpo suivait et ajustait Yassine Bounou (1-0, 73e). Un sacré coup sur la tête du Maroc qui avait eu les meilleures occasions, mais manquait de justesse. Mais alors qu'on pensait la victoire néerlandaise acquise, Chemsdine Talbi déposait un centre sur la gauche vers le point de penalty et Issa Diop allait conclure de la tête (1-1, 90e +1). Un but qui emmenait alors les deux formations dans des prolongations.

Et alors que le moindre but pouvait mettre son adversaire K-O, le Maroc était proche de mettre l'uppercut parfait. Trouvé dans la surface par Ismaël Saibari, Soufiane Rahimi crochetait Teun Koopmeiners et frappait à bout portant. Sorti vite de ses cages, Bart Verbruggen repoussait de justesse en corner (96e). Le rythme par la suite retombait et il ne se passait plus grand-chose jusqu'à la séance de tirs au but. Un exercice où Justin Kluivert, Quinten Timber et Crysencio Summerville ont manqués pour les Oranjes contre Neil El Aynaoui et Achraf Hakimi pour les Marocains. Le Maroc s'est imposé sur le score de 3-2 dans cette séance, se qualifie en huitièmes de finale et affrontera le Canada.

Avec LiveRamp, Publicis veut nourrir en données les agents IA



Publicis débourse 2,1 milliards de dollars pour acquérir LiveRamp, une adtech de la donnée. Le groupe complète ses investissements dans la data et les services d'IA. Avec LiveRamp, il ambitionne d'améliorer la performance des systèmes agentiques.

L'acteur français de la publicité poursuit ses investissements dans les domaines des données et de l'intelligence artificielle. Deux ans plus tôt, Publicis dédiait ainsi 300 millions d'euros à sa transformation en tant que premier Système Intelligent du secteur.
Le groupe débourse cette fois 2,1 milliards de dollars pour s'emparer d'une adtech américaine bien connue de l'écosystème technologique de l'univers de la publicité : LiveRamp.
La startup se présente comme une plateforme de Data collaboration.

Des data clean rooms pour doper la donnée

Plus simplement, LiveRamp permet des rapprochements de données entre marques et éditeurs afin de constituer un "actif de données unifié et actionnable" exploitable pour l'analyse, l'activation et la mesure.
Pour Publicis, cette opération de croissance externe s'inscrit dans la continuité de "ses investissements dans la technologie, la data et les services d'IA." Le groupe compte ainsi sur LiveRamp pour développer de nouveaux revenus basés sur l'IA agentique. L'acquisition est donc décrite comme le moyen d'élargir "son marché adressable". D'ailleurs, Publicis annonce en parallèle "relever ses objectifs 2027-2028 en termes de croissance du revenu net et du BPA courant, à taux de change constants."

Une réponse au manque de data pour les projets d'IA

En prenant pied dans le domaine des data clean rooms, Publicis ambitionne d'alimenter des clients en données supplémentaires, en particulier pour nourrir des modèles d'IA. Citant une étude de Harvard Business Review, le groupe note que 93% des entreprises ne disposent pas des données adaptées à la réussite de leurs projets IA.
En combinaison notamment avec sa filiale Epsilon, les clean rooms de LiveRamp doivent permettre à Publicis de répondre à différents besoins client.
Et l'agentique est clairement en ligne de mire. En unifiant des données internes et en les enrichissant via des sources tierces, l'acteur cible par exemple la conception d'agents sur le marché bancaire. Plus performant grâce aux données, un agent favoriserait la vente croisée et la collaboration entre plusieurs métiers.
Générer une intelligence propriétaire, entraîner et alimenter en continu les modèles d'IA constituent deux autres axes stratégiques à explorer grâce à l'acquisition de LiveRamp. L'objectif global annoncé : "Permettre une transformation agentique de bout en bout."

LiveRamp complémentaire de Publicis Sapient, Epsilon et Marcel

Avec ses différentes filiales, Publicis dispose d'une boîte à outils complète sur un marché affichant de fortes perspectives de croissance. Publicis Sapient lui apporte les compétences nécessaires sur la conception et la modernisation des fondations technologiques.
Epsilon exploite ces socles pour mettre en œuvre des cas d'usage. LiveRamp fournit les espaces de données et les fonctions d'interconnexion.
Quant à Marcel, son rôle est d'être "la plateforme agentique qui active" les données.
"En construisant le futur de la co-création de données, nous donnons à nos clients les moyens de générer des données nouvelles, exclusives et propriétaires, pour bâtir les agents IA les plus intelligents et les plus différenciés sur les meilleurs LLM", résume le CEO de Publicis, Arthur Sadoun.

Chrome 150 va désactiver votre bloqueur de pub, et c'est un vrai problème de sécurité



AVEC CHROME 150, attendu fin juin, Google achève la transition vers Manifest V3, un système qui limite drastiquement les capacités des extensions de blocage publicitaire.
La fin est proche pour les bloqueurs de publicités avancés dans Google Chrome. Des modifications profondes du navigateur vont avoir un impact significatif sur la sécurité et le niveau de contrôle des utilisateurs sur le contenu web qui leur est affiché. Google affirme que l'un de ces changements, lié au mécanisme qui régit les pouvoirs des extensions sur les pages web chargées dans le navigateur améliorera la confidentialité, la sécurité et les performances.
Manifest V3 : ce qui change concrètement
Google, qui tire plus de 70 % de ses revenus de la publicité (plus de 260 milliards de dollars en 2025), modifie le système Manifest API, la partie du navigateur qui contrôle la façon dont les extensions interagissent avec les pages web chargées. L'actuel système Manifest V2 est remplacé par Manifest V3, une mise à jour qui limite le nombre de règles de filtrage qu'une extension peut appliquer et supprime totalement la capacité de bloquer du contenu de manière dynamique.
Parmi les premières victimes de ce changement figurent des extensions de blocage publicitaire comme uBlock Origin et AdBlock.

La transition de Manifest V2 vers V3

devrait s'achever avec la sortie de Chrome version 150 (dont la date de lancement est annoncée autour du 30 juin).
Après cela, toute mise à jour vers la dernière version rendra inopérantes toutes les extensions reposant sur Manifest V2.
Des mini-pare-feux réduits à de simples listes de règles
Grâce à la puissance et à la polyvalence offerte par Manifest V2, des extensions comme uBlock Origin étaient devenues de véritables mini-pare-feux intégrés au navigateur, capables d'exécuter des techniques anti-pistage et anti-contournement très sophistiquées, et d'intercepter et modifier chaque requête web en temps réel.
Le passage à Manifest V3 affaiblit considérablement ces extensions, les réduisant à de simples listes de règles de filtrage. D'après les tests que j'ai effectués, si les extensions de blocage publicitaire compatibles Manifest V3 continuent de bloquer la majorité des publicités, je constate davantage de publicités qui passent à travers les mailles du filet qu'à l'accoutumée.

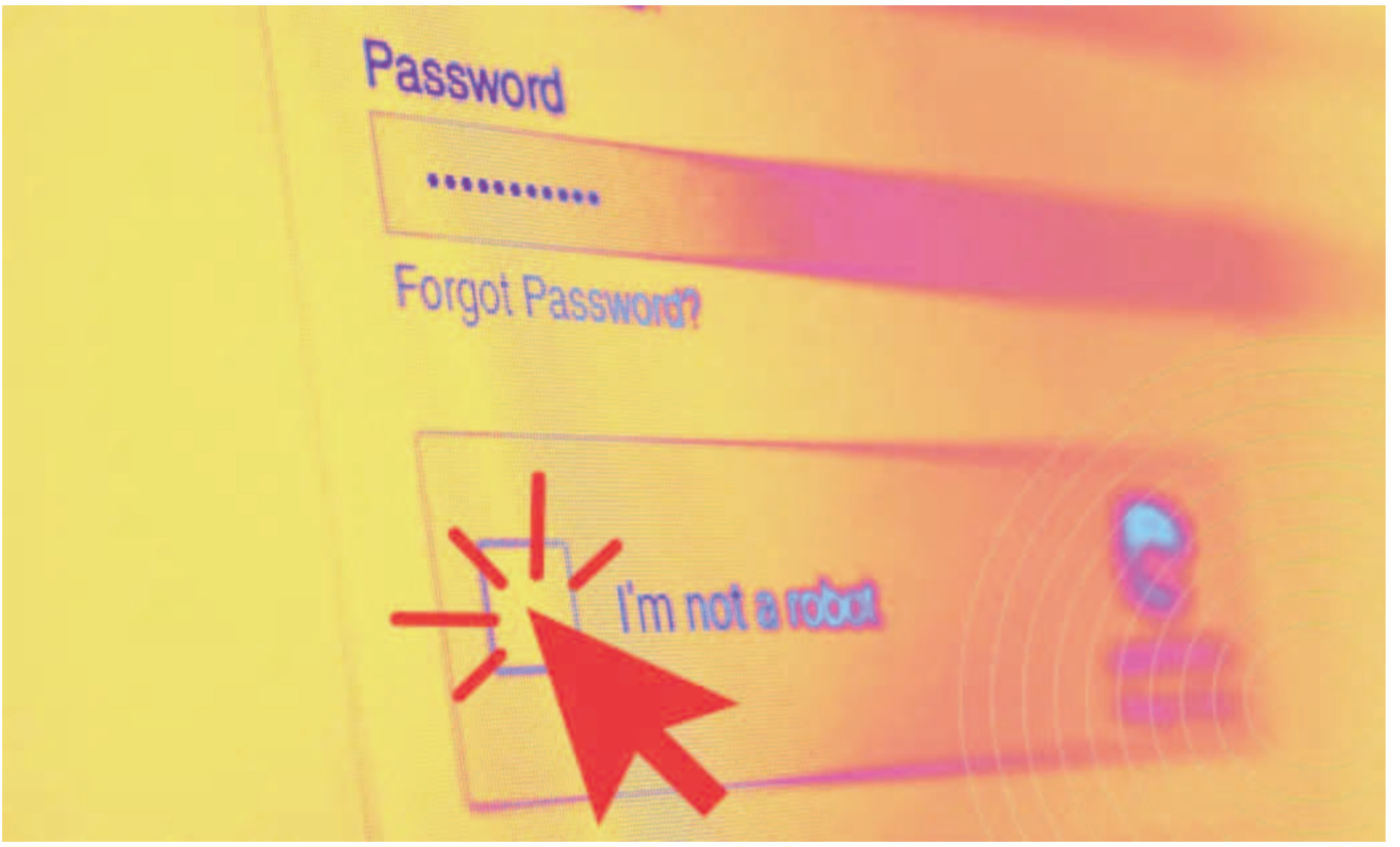
POUR METTRE DES CHIFFRES SUR LA RÉALITÉ :

Manifest V3 plafonne les extensions à 30 000 règles de filtrage, alors qu'un bloqueur de publicités peut en utiliser entre 80 000 et 300 000.
Il existe des bloqueurs de publicités conçus pour fonctionner sous Manifest V3 (comme uBlock Origin Lite, AdGuard et Ghostery), mais ils manquent de nombreuses fonctionnalités avancées.
Et dès que Manifest V3 sera pleinement déployé, je m'attends à ce que les annonceurs recourent davantage aux techniques anti-contournement.

Un enjeu de sécurité, pas seulement de confort

Dans l'ensemble, je n'ai rien contre les publicités sur le web. Certes, elles peuvent être agaçantes, et certains sites sont de véritables enfers de pop-ups et d'annonces en tout genre, mais je les considère comme un moyen de rémunérer les créateurs de contenu. Mon problème avec le passage de Manifest V2 à V3, c'est qu'il retire du contrôle à l'utilisateur final, une décision qui nous rendra moins en sécurité. Bien sûr, Manifest V2 a pu être détourné par des escrocs, comme lorsque l'extension « Save Image as Type » a été piratée en 2025 et modifiée pour voler des commissions d'affiliation.
Mais Manifest V2 avait aussi la capacité de faire du bien. Beaucoup de bien.
Prenons l'exemple de l'épidémie de malwares ClickFix qui prolifère sur des milliers de sites compromis.
Ces sites affichent une fausse boîte de dialogue Cloudflare ou CAPTCHA qui incite les visiteurs à copier-coller une commande, infectant ainsi leur système à leur insu. L'un des meilleurs moyens de se protéger contre ce type de menace est d'utiliser une extension comme NoScript.
Le passage à Manifest V3 va drastiquement réduire l'efficacité d'outils comme NoScript. Vous pensez pouvoir confier le blocage des publicités et des scripts JavaScript à un outil comme Pi-Hole ou un bloqueur tournant sur un Raspberry Pi ou un ESP32 ? Si ces outils peuvent effectivement bloquer des publicités et d'autres composants web tels que des scripts, ils ne peuvent le faire qu'en bloquant des adresses web au niveau DNS (un procédé appelé DNS sinkholing).

Face aux attaques ClickFix en plein essor, Microsoft alerte sur l'importance de la vigilance personnelle



Ces tactiques d'ingénierie sociale vous incitent à vous escroquer, et les méthodes anti-hameçonnage traditionnelles ne vous protégeront pas. Voici comment faire face.

Dans son dernier rapport sur la défense numérique, Microsoft prévient que les attaques d'ingénierie sociale ClickFix sont devenues une tactique favorite des cybercriminels pour accéder aux réseaux de leurs victimes.

En moyenne, Microsoft traite plus de 100 000 milliards de signaux chaque jour, bloque environ 4,5 millions de nouvelles tentatives de malware, analyse 5 milliards de courriels à la recherche de malwares et de phishing, et analyse environ 38 millions de détections de risques d'identité. L'éditeur dispose ainsi des données nécessaires pour fournir une vue d'ensemble complète des tendances, tactiques et techniques actuelles de la cybercriminalité.

La version 2025 du rapport annuel souligne l'augmentation des attaques exploitant l'IA, tout comme les tentatives d'extorsion et les infections par rançongiciel. Il convient de noter en particulier la technique d'ingénierie sociale appelée ClickFix.

Qu'est-ce que ClickFix ?

Depuis début 2024, Microsoft suit les tentatives d'utilisation de ClickFix et constate sa popularité croissante. Au cours de l'année écoulée, cette technique d'attaque a été largement adoptée. Elle vise à inciter les utilisateurs à escroquer ou à se mettre en danger en les poussant à lancer du code malveillant.

Cette technique d'ingénierie sociale peut être adaptée à divers scénarios d'accès, mais en général, ClickFix tente d'exploiter la résolution humaine des problèmes. De faux messages d'erreur, par exemple, peuvent demander aux utilisateurs de corriger un problème technique mineur en copiant-collant du code ou en exécutant des commandes sur leur système. Le véritable objectif de la requête est que les utilisateurs téléchargent eux-mêmes du code malveillant.

Par exemple, une campagne ClickFix, qui a duré plusieurs mois et a été détectée par Microsoft en 2024, a usurpé l'identité de Booking.com au plus fort des fêtes de fin d'année.

Les victimes recevaient des courriels d'hameçonnage semblant provenir de Booking.com.

Si le destinataire cliquait sur le lien, il était redirigé vers un site web affichant un faux CAPTCHA et des instructions pour copier-coller une commande dans une fenêtre d'exécution de Windows, secrètement ajoutée au presse-papiers par la page d'hameçonnage.

« ClickFix incite les utilisateurs à copier une commande, souvent intégrée dans une fausse fenêtre contextuelle, une fausse candidature ou un faux message d'assistance, et à la coller dans la boîte de dialogue d'exécution de Windows (Win + R) ou un terminal, qui exécute ensuite PowerShell ou mshta.exe », explique Microsoft. Ces commandes placent les charges malveillantes directement en mémoire, un processus propre et sans fichier souvent invisible pour les outils de sécurité traditionnels.

Taux d'attaques ClickFix en hausse

Selon Microsoft, ClickFix était la méthode d'accès initiale la plus fréquemment enregistrée via les notifications des experts Microsoft Defender au cours de l'année écoulée, « représentant 47 % des attaques ».

Les techniques ClickFix sont utilisées par les cybercriminels et les acteurs malveillants étatiques comme premier point d'accès aux chaînes d'attaque. Certaines des campagnes réussies suivies par Microsoft ont conduit au déploiement de rançongiciels, d'infostealers, de chevaux de Troie d'accès à distance (RAT) et de vers.

Les charges utiles incluent Lumma Stealer, XWorm, AsyncRAT, VenomRAT, Danabot et NetSupport RAT.

« Des campagnes réussies ont permis le vol d'identifiants, la mise en scène de logiciels malveillants et l'accès persistant en quelques frappes de clavier seulement », indique le rapport. Vol de données : les cyberattaques se multiplient - 7 façons de vous protéger et de protéger votre entreprise

En quoi ClickFix est-il préoccupant ?

Comme le souligne Microsoft, les utilisateurs sont incités à exécuter eux-mêmes des commandes malveillantes, et les mesures anti-hameçonnage traditionnelles n'offrent donc aucune protection. Or, lorsque l'on sait que 28 % des violations enregistrées l'année dernière sont dues à l'hameçonnage et à l'ingénierie sociale, cette tendance est inquiétante.

Ce qui distingue ClickFix de nombreuses autres techniques d'hameçonnage, ce n'est pas qu'il nécessite une interaction de l'utilisateur, on le retrouve dans les escroqueries courantes qui demandent à la victime de cliquer sur un lien suspect ou d'activer des macros, mais que l'action demandée semble anodine. Il s'agit en réalité d'une simple demande d'utiliser quelques raccourcis clavier pour résoudre un problème technique.

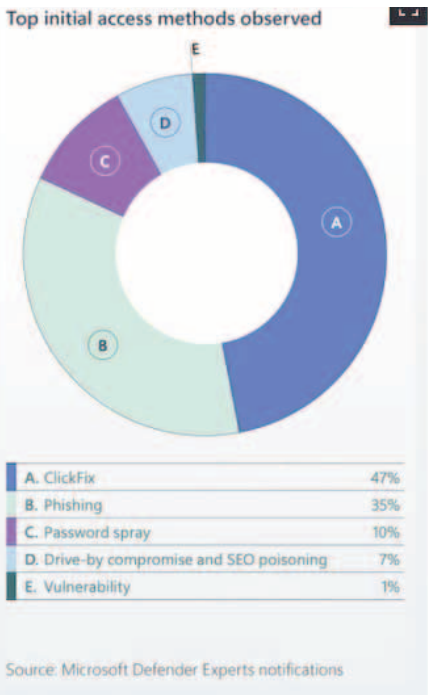
Comment me protéger contre les attaques ClickFix ?

Microsoft recommande aux organisations (et aux utilisateurs) de se concentrer sur un changement de comportement afin de réduire le risque d'être exploité par une première tentative d'accès ClickFix.

La sensibilisation est essentielle : il faut s'assurer que les individus comprennent que copier-coller des commandes, quelle que soit leur source, aussi légitime soit-elle, peut être tout aussi dangereux que de cliquer sur un lien suspect.

Le géant de Redmond recommande également aux organisations d'envisager la mise en œuvre de la journalisation PowerShell pour traquer les arnaques ClickFix potentielles.

Les activités du presse-papiers vers le terminal doivent être surveillées. L'utilisation de systèmes de renforcement du navigateur et de détection contextuelle peut également contribuer à détecter les activités suspectes avant qu'une attaque ClickFix ne réussisse.



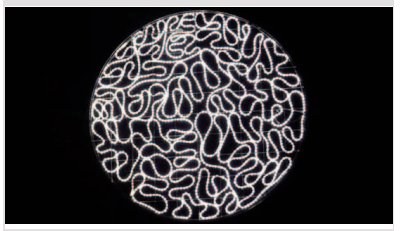
A RETENIR

-La tactique d'ingénierie sociale ClickFix gagne en popularité.

-Microsoft constate que cette méthode est enregistrée dans 47 % des attaques.

-Les protections traditionnelles contre le phishing ne fonctionneront pas. Changer de comportement, oui.

Les effets des jeux de casinos sur le corps humain



LES RÉACTIONS physiologiques aux paris,Nous savons tous que le fait de placer un pari (ou même de jouer un jeu gratuit) produit des sensations fortes, et cela fait partie des raisons que nous sommes attirés par les casinos, qu'ils soient physiques ou en ligne. Le moment que la bille tourne dans la roulette, le moment de placer un pari au poker ou dans des jeux comme celui-ci, les rouleaux d'une machine à sous qui tournent, nous connaissons tous la sensation d'anticipation, mais que se passe-t-il dans nos corps à ces moments-là? Le cerveau a une fonction qui fournit du plaisir en tant que 'récompense', et il s'agit précisément d'une hormone surnommée l'hormone du plaisir, la dopamine.

Comment nos cerveaux deviennent dépendants

Dans des cas extrêmes, nos cerveaux deviennent dépendants de ces poussées de dopamine, et donc nous pouvons devenir dépendant du jeu. Bien que la plupart entre nous savent se fixer des limites, profiter du moment, prendre les jeux et les paris comme un passe-temps amusant sans que cela devient un problème, dans des cas extrêmes cela peut mener à une dépendance.

En fait, il y a des études qui montrent que la dépendance aux jeux peut ressembler à la dépendance à une drogue.

Il peut devenir une vraie addiction, un 'besoin' de miser toujours plus qui mènent à des comportements pour réduire une angoisse et de se procurer un plaisir intense.

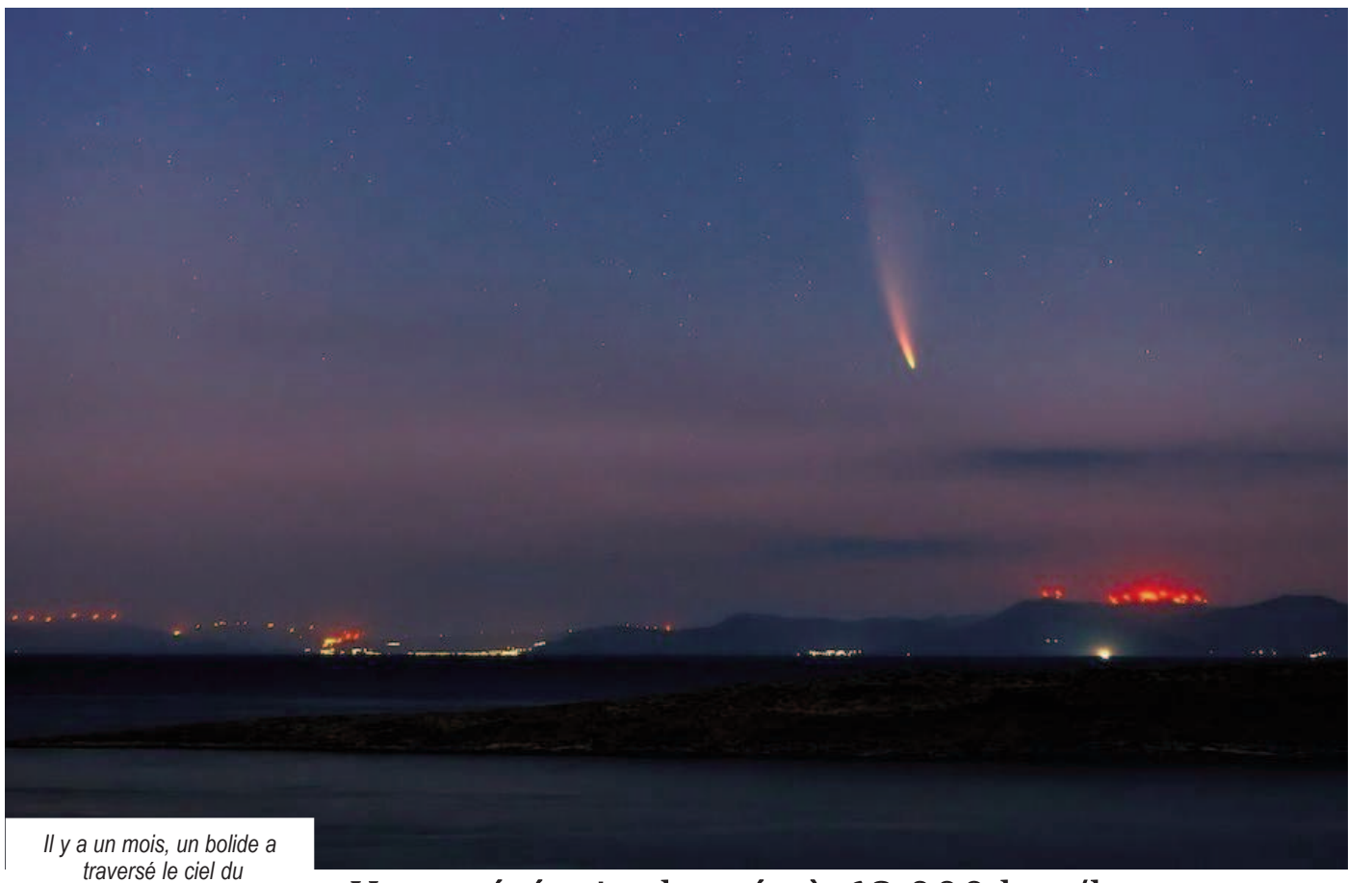
Les origines et l'utilité de la réaction chimique de poussées de dopamine ont été plutôt pratique dans le développement et l'évolution de l'être humain, avec cette poussée d'hormone de plaisir qui agissait comme récompense pour une action qui nous permettait de survivre. Par exemple, on prend plaisir à manger un bon repas, on a des apports alimentaires qui nous donnent de l'énergie et nous permettent de survivre; on prend plaisir aux relations sexuelles ou à nous occuper de nos enfants, ce qui nous encourage à avoir des enfants et de continuer le genre humain.

Ou de façon plus risquée, on prend plaisir à la chasse qui nous permet de manger, et donc de survivre. Mais actuellement dans cette période d'abondance, nous avons certainement moins souvent besoin d'une récompense littéralement pour survivre.

Pourtant cette hormone a gardé cette fonction, et est activée pour des activités beaucoup moins critiques.

Et comme les personnes qui sont dépendantes d'une drogue, les joueurs addictes ont besoin de poussées de dopamine de plus en plus fortes pour avoir cette même sensation forte, ce qui pousse le joueur dépendant à prendre plus de risques pour que la 'récompense' soit toujours plus importante.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS



Il y a un mois, un bolide a traversé le ciel du Massachusetts, aux États-Unis. Les habitants, alarmés par le tremblement de leurs fenêtres, ont d'abord cru à un séisme.

Une météorite lancée à 68 000 km/h provoque un "tonnerre cosmique" aux USA : près de 300 tonnes de TNT en 1 seconde

Il y a quelques semaines, le 30 mai à 14 heures, les habitants de la Nouvelle-Angleterre, dans le nord-est des États-Unis, ont été à la fois fascinés et alarmés lorsqu'un bolide a traversé l'atmosphère terrestre au-dessus de la région.

Le météoroïde mesurait un peu plus de 1,5 mètre de diamètre pour une masse estimée à 5,6 tonnes. Les experts ont calculé qu'il est entré dans l'atmosphère à une vitesse de 19 kilomètres par seconde, soit un peu plus de 68 000 km/h, avec un angle d'environ 73 degrés.

Il a parcouru plus de 42 kilomètres en pénétrant par le nord-ouest avant de se diriger vers le sud-est. Il s'est finalement fragmenté à environ 50 kilomètres d'altitude, dans la mésosphère. Son explosion a libéré une énergie équivalente à 300 tonnes de TNT, soit environ 2 % de la puissance de la bombe atomique d'Hiroshima.

Cette explosion atmosphérique a généré une onde de choc qui s'est traduite par un double bang supersonique assourdissant. Le souffle a fait vibrer les maisons et les fenêtres, et a été entendu par des habitants depuis le Delaware jusqu'à Montréal.Si certains témoins ont d'abord cru à un tremblement de terre, les réseaux sismiques ont rapidement confirmé que le phénomène était exclusivement atmosphérique. Les scientifiques estiment que, s'il avait percuté le sol, il aurait creusé un cratère d'environ 200 mètres de diamètre et provoqué d'importants dégâts dans la zone d'impact.

Un événement exceptionnel

Bien que quelques vidéos aient été enregistrées depuis les États de New York et du Vermont, les observations directes dans la zone de fragmentation ont été quasiment impossibles en raison d'un ciel très nuageux et pluvieux. En revanche, les réseaux de satellites et les radars terrestres ont permis de reconstituer avec une grande précision la trajectoire et les caractéristiques de ce spectaculaire bolide.

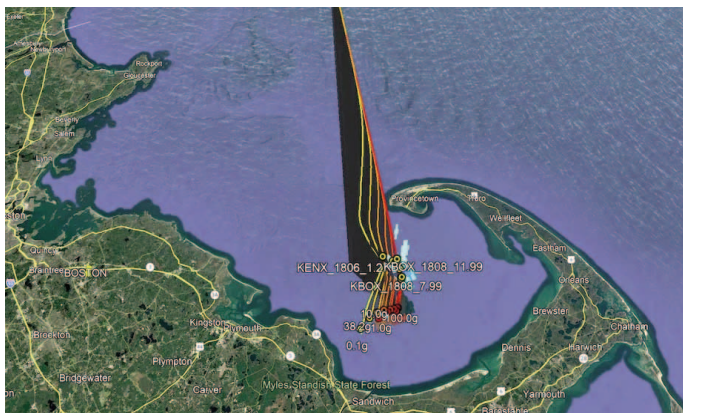
Grâce à son instrument de cartographie des éclairs (GLM), le satellite météorologique GOES-19 de la NOAA a détecté l'éclair thermique provoqué par l'explosion. Il a ainsi enregistré une anomalie lumineuse au sein d'un orage pourtant incapable de produire des éclairs.

Immédiatement après l'explosion, les fragments ayant survécu sont entrés dans une phase dite de « vol sombre » (dark flight), durant laquelle ils ont été suivis par les radars météorologiques NEXRAD. À partir de ces données, la NASA a localisé la zone d'impact au centre de la baie de Cape Cod, baptisant avec humour ce phénomène « fishy squisher » (« écrase-poissons »).

Les données ont également montré que le météoroïde possédait une résistance mécanique élevée, correspondant à une densité d'environ 8 000 kg/m³. Cela indique qu'il s'agissait d'une météorite de fer, dont près de 10 % de la masse, soit environ 560 kg, aurait survécu à l'explosion. Les fragments auraient atteint le fond marin sous forme de morceaux allant de quelques grammes à plus de deux kilogrammes.

Une récupération compliquée dans la baie de Cape Cod

Les météorites de fer étant fortement magnétiques et la baie de Cape Cod ne dépassant pas une profondeur d'environ 34 mètres dans la zone d'impact, leur récupération serait, en théorie, possible à l'aide d'aimants en néodyme. L'astrophysicien Avi Loeb a d'ailleurs qualifié cette recherche d'« expédition de pêche ».



Dans les faits, l'opération s'annonce toutefois très complexe. Selon les océanographes du Woods Hole Oceanographic Institution, la baie est encombrée de milliers de casiers à homards et de lignes de mouillage. Déployer des équipements de prospection magnétique risquerait d'endommager ces installations, d'entraîner des coûts importants et de provoquer des conflits avec les professionnels de la pêche.Par ailleurs, l'eau de mer, riche en oxygène et en chlorures, provoque une forte corrosion des alliages de kamacite et de taénite qui composent les météorites de fer. Si les fragments ne sont pas récupérés rapidement, ils s'oxyderont progressivement jusqu'à se transformer en minéraux terrestres, perdant ainsi une grande partie de leur intérêt scientifique. La bonne nouvelle est qu'ils ne présentent aucun risque de pollution pour l'écosystème de la baie.

Contexte historique et scientifique

Dans le Massachusetts, seuls deux météorites sont officiellement répertoriées à ce jour : le météorite de Northampton, un petit météorite de fer de type octaédrite découvert en 1963, et celui de Barnstable, une chondrite ordinaire de type H4 retrouvée en 2018 au milieu de buissons de myrtilliers.

Un autre impact présumé a été signalé en 2025 sur une maison de Gloucester. L'objet aurait perforé le revêtement de l'habitation et laissé derrière lui des roches dégageant une odeur de soufre. Bien que plusieurs spécialistes jugent cette hypothèse crédible, elle n'a toujours pas été officiellement confirmée. L'astéroïde de la ceinture principale 4547 Massachusetts porte simplement le nom de l'État en son honneur et n'entretient aucun lien physique avec ces impacts. Dans la grande majorité des cas, les prétendues « roches spatiales » découvertes dans le Massachusetts se révèlent être des pseudo-météorites ou des scories issues d'anciennes fonderies. Bien qu'elles soient souvent magnétiques, elles présentent des cavités ou des bulles de gaz, absentes des véritables météorites.

Cet événement marque une avancée majeure pour la recherche scientifique dans le Massachusetts. Il illustre les progrès des systèmes modernes de surveillance, capables de prédire avec une grande précision la zone de chute d'une météorite en combinant les observations des satellites météorologiques et des radars terrestres, avant même que les fragments n'atteignent le sol.

Comment le réchauffement de l'Antarctique impacte la stabilité atmosphérique



L'atmosphère de l'Antarctique se réchauffe depuis les années 1950. Si les effets sur la fonte des glaces sont de plus en plus étudiés, des chercheurs ont étudié les conséquences sur la stabilité atmosphérique de l'hémisphère sud.

Depuis 1950, l'atmosphère de surface de l'Antarctique occidental et de la péninsule Antarctique s'est réchauffée de 1,5 à 3 °C. Après une accélération marquée jusqu'aux années 1990, le réchauffement s'est poursuivi, avec des records de chaleur en 2022. Ce bouleversement thermique provoque la fonte des glaces et modifie la stabilité de l'atmosphère au-dessus du continent blanc.

La stabilité atmosphérique joue un rôle crucial dans la dynamique du système climatique terrestre. Elle détermine la façon dont l'air se mélange verticalement, la formation des nuages ou encore la circulation des vents."Le réchauffement de la surface de l'Antarctique produit un effet surprenant mais crucial sur le climat mondial", explique Maria Vittoria Guarino, chercheuse à la division de modélisation climatique de l'Agence nationale italienne pour les nouvelles technologies, l'énergie et le développement économique durable (ENEA), citée dans un communiqué. Avec ses collègues, elle a analysé l'évolution de l'atmosphère antarctique depuis les années 1950 pour en étudier les conséquences sur le climat.

Quelles sont les conséquences du réchauffement de l'Antarctique sur le climat ?

Les auteurs expliquent que le réchauffement de surface réduit la stabilité des basses couches de l'atmosphère. En se réchauffant, l'air près du sol devient moins fortement stratifié, ce qui favorise les vents verticaux.
Ce changement modifie la génération des ondes de gravité atmosphériques.
Ces ondes de gravité se forment lorsque des masses d'air sont perturbées, par exemple lorsqu'elles franchissent un relief ou rencontrent de forts contrastes thermiques.
Elles se propagent ensuite vers les couches supérieures de l'atmosphère.
Selon l'étude publiée dans le Journal of Climate, l'activité de ces ondes de gravité a augmenté au-dessus de l'Antarctique occidental et de la péninsule Antarctique depuis le milieu du XXe siècle. Selon Maria Vittoria Guarino, "une augmentation de leur activité pourrait contribuer à des changements profonds dans la dynamique du système climatique terrestre".

"Une réaction en chaîne susceptible de se propager à l'échelle planétaire"

En modifiant la quantité d'énergie et de mouvement transmise vers la stratosphère, l'augmentation des ondes de gravité peut ainsi altérer la circulation atmosphérique à grande échelle.
Ses effets ne s'arrêtent pas au continent antarctique, ils peuvent se répercuter sur les trajectoires des tempêtes et la répartition des masses d'air plus au nord.
Aussi, pour les chercheurs, un réchauffement régional au niveau de l'Antarctique "peut déclencher une réaction en chaîne susceptible de se propager à l'échelle planétaire". Ils insistent sur le fait que cela "souligne une fois de plus la vulnérabilité et l'interdépendance du système climatique terrestre".

Des remontées d'eau et des vagues de chaleur tropicales intriguent les scientifiques



POUR COMPRENDRE les causes des vagues de chaleur marines et des remontées d'eau atypiques au large des côtes sud-ouest africaines, une équipe de chercheurs allemands va explorer les ondes de Kelvin côtières au large des côtes de l'Angola et de la Namibie.
Comment expliquer les zones de remontée d'eau tropicales ? Ces dernières "abritent une riche biodiversité et des ressources halieutiques (ressources vivantes des milieux aquatiques) florissantes, jouent un rôle crucial dans la régulation du climat mondial et les cycles biogéochimiques marins", détaillent dans un communiqué des chercheurs allemands de l'Association Helmholtz.
Essentielles pour le climat, la sécurité alimentaire et les écosystèmes marins, ces zones pourraient subir des modifications du fait du changement climatique, de la pression de la pêche et de la pollution. C'est pour tenter de mieux comprendre les mécanismes qui contrôlent ces systèmes de remontée d'eau que des chercheurs allemands ont embarqué sur un navire scientifique pour une expédition le long de la côte ouest-africaine.
Le but est d'étudier le système de remontée d'eau de Benguela au large des côtes de l'Angola et de la Namibie, ainsi que les vagues de chaleur marines récurrentes connues sous le nom de Benguela Niño, qui ont un impact significatif sur le climat local et provoquent des inondations dans ces pays.

Quelles sont les zones de remontée d'eau côtière et quelle est leur utilité ?

Comme l'expliquent les chercheurs, les zones de remontée d'eau côtière "sont généralement formées par des vents soufflant parallèlement à la côte vers les basses latitudes, qui repoussent les eaux chaudes de surface vers le large". Cela provoque la remontée d'eaux froides et riches en nutriments. La présence de cette eau favorise le développement du phytoplancton, à la base de la chaîne alimentaire marine.
Mais pour les chercheurs, cette explication ne suffit pas dans le cas du système de Benguela. "Au large de l'Angola, nous observons une remontée d'eau saisonnière qui débute en juillet, période où le vent est quasi inexistant", explique Marcus Dengler, océanographe physicien au Centre Helmholtz de recherche océanique GEOMAR de Kiel, en Allemagne.
Pour comprendre ce phénomène, l'équipe s'intéresse aux ondes de Kelvin côtières. Ces ondes se forment sous l'effet des vents à l'équateur, puis se propagent vers les pôles le long des côtes orientales des océans. Elles peuvent modifier la profondeur de la thermocline, la zone de transition entre les eaux chaudes de surface et les eaux plus froides en profondeur, et ainsi influencer les remontées d'eau, même en l'absence de vents locaux favorables.

Qu'est-ce qu'une onde de Kelvine côtière ?

Les ondes de Kelvin côtières sont des ondes liées à la gravité terrestre. Elles se déplacent le long des côtes, avec la côte à leur droite dans l'hémisphère nord et à leur gauche dans l'hémisphère sud. Ces dernières jouent un rôle majeur dans les phénomènes climatiques, comme El Niño, car elles permettent le déplacement rapide des eaux chaudes de l'ouest du Pacifique vers l'est. Vagues de chaleur dans le courant marin : une expédition pour étudier ce phénomène.
Les chercheurs vont également étudier les causes des vagues de chaleur marines au large des côtes sud-ouest africaines. Ces épisodes, associés au courant Benguela Niño, entraînent un réchauffement anormal des eaux de surface. Cette association "provoque des inondations en Angola et en Namibie, une augmentation des précipitations dans le désert aride du Namib et perturbent le fragile écosystème marin".

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BATNA
DAIRA D'AIN TOUTA
COMMUNE DE BENI FEDHALA ELHAKANIA
NIF :098405329073316

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N° :05/2026

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Conformément aux articles 46 et 52 de la loi n°23/12 du 08/05/2023 précisant les règles générales liées aux marchés publics.

le président de l'assemblée populaire de la commune de Beni Fedhala Elhakania informe l'ensembles des soumissionnaires ayant participés à l' AVIS APPEL D'OFFREOUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N° : 05/2026 annoncé le 09-06-2026 dans le journal عين الجزائر et le journal LE JEUNE INDEPENDANT le 10-06-2026 et la presse électronique en langue arabe أخبار دزاير le: 10/06/2026 et la Presse électronique en langue étrangère La Partie news le: 10/06/2026 relative à la réalisation du projet: REALISATION D'UN OUVRAGE DE STOKAGE D'AEP D'UNE CAPACITE 500 M3 POUR L'APPROVISIONNEMET CLC AKKAR ET CHAFFET COMMUNE DE BENI FEDHALA ELHAKANIA». le projet est provisoirement attribue au soumissionnaire ci dessus :

SOUMISSIONNAIRE RETENU	NOTE TECHN IQUE	Montant d'offre proposée en T.T.C (DA)	Montant d'offre après la correction en T.T.C (DA)	N° FISCAL	DELAI DE REALISATION	OBSERVATION
EURL T.H.D MAR -BAITI AMMAR- OULED SI SLIMANE- BATNA	62/80	14.386.863.00	14.380.436.00	002205022646658	QUATRE (04) MOIS	Le moins disant

Les soumissionnaires non retenus et qui sont intéressés peuvent se rapprocher auprès du service contractant, au plus tard trois (03) jours à compter de la 1ère parution du présent avis, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

En outre tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission communale des marchés dans les dix (10) jours à compter de la date de la première parution de l'avis dans les quotidiens nationaux et le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) sur le portail électronique des marchés publics, et la presse écrite et la presse électronique, et ce la conformément aux dispositions de l'article 56 du la loi n°23/12 du 08/05/2023 précisant les règles générales liées aux marchés publics et l'article 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Jeune Indépendant **du 01/07/2026 / ANEP 2625006539**



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



Un mot de passe qu'on oublie, le nom d'un film qui nous échappe, une anecdote un peu floue... La mémoire nous joue parfois des tours. Heureusement, la plupart du temps, ces trous de mémoire ne sont pas pathologiques. Voici nos 10 conseils pour la booster efficacement et naturellement !

Comment booster sa mémoire naturellement ?

Ce qu'on appelle communément des trous de mémoire ne sont, la plupart du temps pas graves et sont temporaires. Ils sont souvent causés par divers éléments tels que le stress, un manque d'attention, une grosse fatigue… Toutefois, il est possible d'entretenir sa mémoire et améliorer sa capacité d'attention. Comment ? En adoptant certains bons gestes et en appliquant ces quelques conseils. Il n'existerait pas qu'une seule mémoire, mais plusieurs. Au total, cinq types de mémoires majeures impliquent nos réseaux neuronaux et sont interconnectées entre elles :
la mémoire de travail ou à court terme : permet à une personne de disposer d'un espace de travail mental afin de maintenir des informations pendant un certain laps de temps. Il s'agit de la mémoire du présent ;
la mémoire sémantique : correspond au stockage de connaissances générales ou encyclopédiques (sens des mots, concepts abstraits, sa propre histoire, le monde qui nous entoure...) ;
la mémoire épisodique ou autobiographique : correspond à ce qu'on se souvient des événements passés et biographiques (ce qu'on a mangé la veille, le lieu de nos dernières vacances...). Il s'agit d'une mémoire à long terme ;
la mémoire procédurale ou motrice : correspond à la motricité automatique (les gestes que l'on fait instinctivement) ; la mémoire perceptive ou sensorielle : correspond à la mémoire liée aux cinq sens (vue, ouïe, toucher, odorat et goût). Ainsi, lorsqu'on veut se souvenir d'une information ou d'un souvenir quelconque, notre cerveau pioche parmi ces différentes mémoires, particulièrement grâce aux neurotransmetteurs qui assurent la transmission des messages d'un neurone à l'autre.

Lire pour stimuler ses neurones
Lire est une activité cérébrale très bénéfique pour les neurones et donc... la mémoire, particulièrement la mémoire sémantique ! En choisissant un livre dont l'histoire vous passionne, vous emmagasinez tout un tas d'informations sans vous en rendre compte : les détails d'une intrigue, les différents noms des personnages et les liens entre eux, des dates ou encore des éléments de culture générale. Et pourquoi pas se passer du marque-page pour aiguiser encore plus sa mémoire ? Par ailleurs, selon une étude canadienne (Université de Waterloo dans l'Ontario) publiée dans la revue Memory en 2017, lire à voix haute permettrait de mieux retenir les informations, confirmant ainsi que "l'apprentissage et la mémoire profitent d'une implication active".

Dormir au moins 8 heures par nuit
Nos performances sont généralement beaucoup moins bonnes lorsque l'on est fatiguée. C'est encore plus vrai pour la mémoire et les performances intellectuelles. La fatigue ralentit le fonctionnement général, les connexions neuronales se font moins rapidement et l'on rappelle moins bien les souvenirs et les connaissances. Conséquence : fatiguée, on est moins attentive et on retient moins bien les événements et enseignements de la journée. L'idéal ? Faire des nuits suffisamment longues (8h en moyenne) et savoir respecter ses rythmes biologiques. Concrètement, couchez-vous à des heures régulières qui se calquent le plus possible sur vos heures "naturelles" d'endormissement et de réveil.

Faire du sport
L'activité physique est bonne pour le cerveau et pour la mémoire à plus d'un titre. La pratique sportive augmente le débit sanguin et la quantité d'oxygène qui circule dans le sang, pour aller nourrir les muscles et le cerveau. Ce dernier, mieux irrigué, dispose donc de tous les éléments pour fonctionner à plein régime. Par ailleurs, faire du sport constitue un bon moyen d'évacuer le stress, véritable perturbateur de la mémoire. Pratiquer une activité physique permettrait à l'organisme de synthétiser certaines protéines bonnes pour le cerveau. L'idéal ? Pratiquer au moins 30 minutes d'activité physique trois fois par semaine !

Faire des mots croisés
Jeune ou vieux, c'est toujours la même chose : si le cerveau n'est pas stimulé, il s'use ! Le laisser au repos ne va pas vous aider à vous réveiller plus jeune et plus reposé, au contraire ! L'idéal ? S'intéresser aux jeux variés de type mots croisés, fléchés, sudoku... Tous ces petits jeux sont très bons pour entretenir votre mémoire et votre attention. En revanche, n'espérez pas décupler votre mémorisation globale grâce à ces exercices d'entraînement cérébral : chaque exercice ne fait travailler qu'un type de mémoire très précis et seul ce type de mémoire peut se trouver amélioré. Complétez avec des jeux à plusieurs comme le Scrabble, les jeux de cartes (le tarot ou le bridge) ou encore les échecs.

Faire de la méditation
Méditer permet de se concentrer, de se relaxer et d'éliminer l'ennemi numéro 1 de la mémoire, aka le stress. En effet, le stress agit en véritable inhibiteur sur le cerveau et diminue, sur le long terme, ses facultés cognitives. Mais déstresser tout seul n'est pas nécessairement si simple, lorsque cette attitude est ancrée depuis des années. Dirigez-vous vers les thérapies zen, souvent d'inspiration orientale. Laquelle choisir ? Le yoga est connu pour son effet relaxant, mais quelques séances d'acupuncture ou de shiatsu peuvent aussi vous aider. Feng shui, réflexologie, sophrologie, méditation... Aucune méthode n'est meilleure qu'une autre : renseignez-vous et trouvez celle qui vous convient.

Consommer des poissons gras
Comme l'ensemble de notre organisme, le cerveau est sensible à la manière dont on se nourrit. Le plus important pour avoir un cerveau qui fonctionne à plein régime c'est de privilégier les sucres lents. En effet, ce sont eux qui vont permettre à votre organisme de disposer d'énergie tout au long de la journée. Les sucres rapides, digérés très vite, ne fournissent qu'une énergie immédiate. Et surtout, comme pour l'état de forme en général, oméga 3 et 6 jouent un rôle positif sur le cerveau. On les trouve dans les poissons gras sauvages, les huiles type colza, noix ou dans certaines margarines enrichies, par exemple.

Travailler sa concentration
Il n'y a pas vraiment d'autre méthode pour retenir les choses de façon durable : il faut les répéter et s'entraîner à les faire "remonter" de la mémoire régulièrement. Au fil des semaines, ces connaissances vont s'imprimer dans la mémoire à long terme et revenir de plus en plus vite quand vous les rappellerez. L'idéal ? Focaliser son attention sur ce qu'on est en train de lire ou de chercher à comprendre l'enchaînement logique des choses et se représenter les différents éléments. Pour cela, le mieux est de s'isoler dans un endroit calme. Et pour rester efficace le plus longtemps, mieux vaut faire des petites pauses régulières.

Miser sur les moyens mnémotechniques
Vous avez peut-être une mémoire visuelle. Dans ce cas, vous pouvez bien décomposer un texte, mettre des couleurs, faire des alinéas... Tout ceci peut paraître inutile or, la mémoire s'appuie beaucoup sur les repères visuels, Si vous devez apprendre une liste, faites des associations mentales. Ainsi, l'enchaînement logique plus clair et, donc, plus facile à mémoriser. Enfin, collez des post-it à des endroits stratégiques.
A force de les voir, vous retiendrez les infos qu'ils contiennent sans même y penser.

Chouchouter sa vie sociale
Pour entretenir sa mémoire, rien de mieux que de voir d'autres personnes, de discuter, d'échanger et de raconter des choses. Ainsi, vous ferez appel à votre mémoire pour retranscrire des moments, des états d'âme ou des anecdotes. N'hésitez pas à voir du monde, à tisser des liens avec d'autres personnes, à sortir au cinéma, au musée ou dans une exposition... Tout ceci réveille la mémoire l'air de rien !

Boire du thé vert
Les plantes riches en flavanoïdes comme le ginkgo biloba, la rhodiola rosea ou la bacopa monnieri sont des moyens naturels pour booster ses fonctions cognitives. L'huile essentielle de sauge agirait également sur la mémoire des mots. L'idéal ? Faire infuser des feuilles séchées de l'une de ces plantes dans du thé vert. Pourquoi ? Le thé vert contient de la théanine, un acide aminé qui agit sur le cerveau, qui fait baisser le stress mental et qui intervient dans la synthèse de l'acéthylcholine, le neurotransmetteur de la mémoire.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'INTERIEUR, DES COLLECTIVITES LOCALES
ET DES TRANSPORTS
DIRECTION DES TRANSPORTS DE LA WILAYA D'EL BAYADH
NIF : 099032019001534

N°4/22/2026

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des transports de la wilaya d'El-Bayadh informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 02/2026 du 05/05/2026 relative à « **réhabilitation du siège de la direction des transports de la wilaya d'El-Bayadh** » qu'après évaluation des offres techniques et financières , La commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres , fait l'attribution provisoire du marché à l'entreprise suivante :

Attributaire	NIF	Montant de la soumission	Délai d'exécution	Note technique	Observation
Entreprise des travaux publics et Bâtiment Moulkheloua Djillali	**197432100006838**	**16.605.605.10**	**02 MOIS**	**31.5**	**Offre moins disant**

***- Les soumissionnaires qui sont intéressés à prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher du Bureau de l'administration et des moyens, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis, et ce, conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public**

***- Les soumissionnaires contestant le choix opéré pourront introduire leurs recours auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya d'El-Bayadh dans les dix (10) jours à compter de la première date de la publication du présent avis dans les quotidiens et ce, conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public.**

Le Jeune Indépendant **du 01/07/2026 / ANEP 2631010279**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE
ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
DIRECTION DE LA SANTE, DE LA POPULATION
DE LA WILAYA DE MASCARA
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER
DE OUED EL ABTAL
NIF :408016000029069001O6

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

*L'Etablissement Public HOSPITALIER de OUED EL ABTAL MASCARA, lance à l'ensemble des participants dans la l'appel d'offre ouvert N°**02-2026**, à pour objet :* **PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET AUTRES PRODUITS DESTINES A LA MEDECINE HUMAINE**

LOT N°01 : REACTIFS ET PRODUITS DE LABORATOIRES - *LOT N°02 : FILMS RADIO ET PRODUITS D' IMAGERIE MEDICAL*
LOT N°03 : OBJETS DE PANSEMENTS *LOT N°04 : CONSOMMABLES ET NON TISSES*
LOT N°05 : AUTRES PRODUITS DESTINES A LA MEDECINE HUMAINE
LOT N°06 : CONSOMMABLES MEDICAL POUR SERVICE D'HEMODIALYSE

*- Après l'analyse et l'évaluation des offres du projet en date du **22/06/2026**, le projet a été attribué provisoirement comme suit :*

N° du lot	Désignation du lot	Nom du fournisseur	Note technique	Montant du projet en TTC min. (DA)	Montant du projet en TTC max. (DA)	N° d'identification fiscale	Délai de livraison
01	*LOT °01 :REACTIFS ET PRODUITS DE LABORATOIRES*	**SARL HOSPITAL COMPANY**	**70**	**4 915 396.49**	**5 404 396.62**	**001616104277223**	**24 h**
02	*LOT N°02 FILMS RADIO ET PRODUITS D' IMAGERIE MEDICAL*	**EURL CLEAN LAB**	**70**	**45 577.00**	**91 154.00**	**002327078424605**	**24 h**
03	*LOT N°03 OBJETS DE PANSEMENTS*	**EURL SDPS**	**70**	**550 375.00**	**608 827.80**	**002102090730620**	**47 h**
04	*LOTN°04 CONSOMMAB LES ET NON TISSES*	**SARL VMCM**	**70**	**4 830 774.23**	**6 011 250.25**	**000113026269883**	**47 h**
05	*LOT N° 05 AUTRES PRODUITS DESTINES A LA MEDECINE HUMAINE*	**EURL RIADH PHARM**	**70**	**120 300.00**	**145 800.00**	**099802090229523**	**Moins de 48 h**
06	*LOT°06 :CONSOMMABL ES MEDICAL POUR SERVICE D'HEMODIALYSE*	**SARL IMC**	**70**	**13 450 100.12**	**14 921 410.97**	**099916000780112**	**24 h**

- Les candidats et soumissionnaires souhaitant examiner les résultats détaillés de leurs candidatures et offres techniques et financières peuvent contacter nos services au plus tard trois (03) jours après la publication de l'avis de subvention provisoire du projet conformément à l'article 82, paragraphe 04 du ***décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015***portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- Un délai de dix (10) jours sont accordés aux entreprises souhaitant former un recours auprès du comité des marchés publics **compétent à compter de la date de la première publication de l'avis d'attribution provisoire, Si le dixième** jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant conformément à l'article 82 paragraphe 03 du ***décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436*** correspondant **au 16 septembre 2015**portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Jeune Indépendant **du 01/07/2026 / ANEP 2631010291**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE LA VILLE ET L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE LA WILAYA DE SETIF
Adresse: Cité 08 Mai 1945 (600 logement) Bel Air-SETIF 19000

وزارة السكن، العمران، المدينة والتهيئة العمرانية
ديوان الترقية و التسيير العقاري لولاية سطيف
العنوان :حي 08 ماي 1945 (600 مسكن) Bel Air سطيف 19000

N°=1740/ 80 /2026

رقم التعريف الجبائي: 099 1190 100 18833

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE DE REALISATION

*Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16-09-2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public , l'office de promotion et de gestion immobilière de SETIF informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé **à l'Appel d'Offres National Ouvert Avec Exigences de Capacités Minimales N° 06/ 2026** du **13/05/2026** relatif à la réalisation du projet cités ci-dessous , Qu'à l'issu de la séance de jugement et évaluation des offres , le marché est attribué provisoirement au entreprises suivante :*

Projet	ETB	NIF	Note Technique	Montant corrigé En TTC (DA)	Délai	OBS
91 Logements Promotionnels aidés Nouvelle Formule (Tranche 2019) (TCE+VRD). Commune de Sétif (wilaya de Sétif), destiné au personnelle des douanes.	SNC SAKHRA URBANISME Et Construction (BRAFTA ET CIE)	000719008683119	81.00	376.013.752.49	12 Mois	L'Offre Unique participé
50 Logements Promotionnels aidés Nouvelle Formule (Tranche 2024) (TCE+VRD). Commune de Sétif (wilaya de Sétif), destiné au personnelle de la direction générale de la sureté national (DGSN).	SARL EL HARAM PROMOTION IMMOBILIERE Gérant KROUR CHOUAIB	001419009090320190O1	84.00	197.000.768.50	10 Mois	Moins-Disant
50 Logements Promotionnels Aidés Nouvelle Formule (Tranche 2024) (TCE+VRD).Pôle urbain tinner à la Commune De Ouled Saber, (wilaya de Sétif), Destiné au personnel de la protection civile	SABRI LYAZID	184193000284128000O0	59.00	188.911.241.40	10 Mois	Moins-Disant

Les soumissionnaires ont un délai de trois (03) jours à partir du premier jour de la parution du présent avis à prendre connaissance des résultats détaillées de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.
Les soumissionnaires ont un délai de dix (10) jours à partir du premier jour de la parution du présent avis pour formuler d'éventuels recours devant la commission sectorielle des marchés.

Le Jeune Indépendant **du 01/07/2026 / ANEP 2616022710**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
NIF : 15 0000 16090 4080

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

En application des articles 52 et 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, la direction des travaux publics de la wilaya d'Alger informe les entreprises soumissionnaires dans le cadre de l'avis d'appel d'offres Ouvert avec exigence de capacité minimale paru dans les quotidiens: **LE JEUNE INDEPENDANT/ المصدر le 28/04/2024.**

Qu'a l'issue de l'évaluation des offres technique et financière, l'attribution provisoire du marché a été prononcée comme suit :

Projet : **Entretien des chemins wilaya (tranche 2022)**
Lot02: Entretien du CW117 Sidi Moussa vers Larabaa. Commune Sidi Moussa

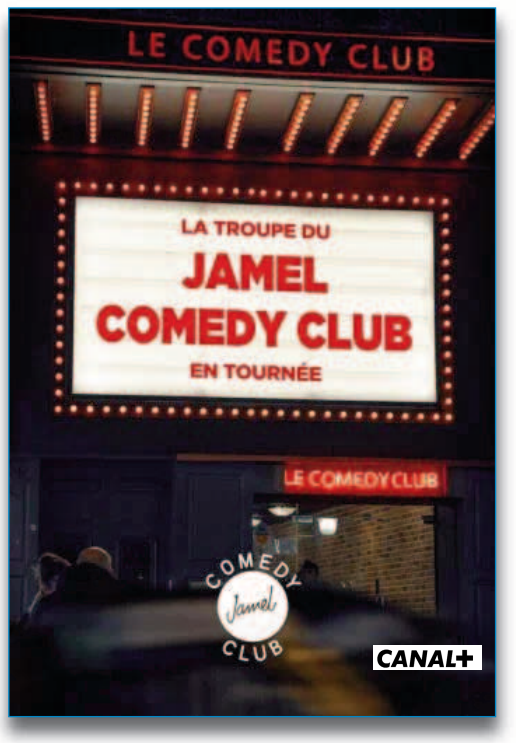
N° Lot	Entreprise	Note/100	Montant (DA)	Délai	Observation
Lot N°02	**SARL FAMACO EN GROS NIF : 001242052417828**	**81,5**	**10 244 710,00**	**02 Mois**	Offre moins disante

Les autres soumissionnaires sont invités à se rapprocher de la direction des travaux publics de la Wilaya d'Alger au plus tard Trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financières.

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de la Wilaya d'Alger dans les Dix (10) jours qui suivent la première publication de cet avis dans les quotidiens nationaux et dans le BOMOP.

Le Jeune Indépendant **du 01/07/2026 / ANEP 2616022760**













JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

23h00 Série dramatique - Etats-Unis 2025 — TF1
All Her Fault

21h00 Téléfilm dramatique - France 2026 — France 2
Un château en Espagne

19h00 Football. — M6
Football. Coupe du monde. 16e de finale.

21h00 Divertissement - France 2026 — CANAL+
Jamel Comedy Club

21h25 Humour — W9
France
Bienvenue chez les Bodin's

20h55 Thriller — CINE+ FRISSON
Allemagne - Suède -Etats-Unis - 2018
Millenium : ce qui ne me tue pas

21h05 Comédie — 6ter
France - 2020
Parents d'élèves

21h00 Comédie - 2025 — CINE+ PREMIER
Les Bodin's partent en vrille

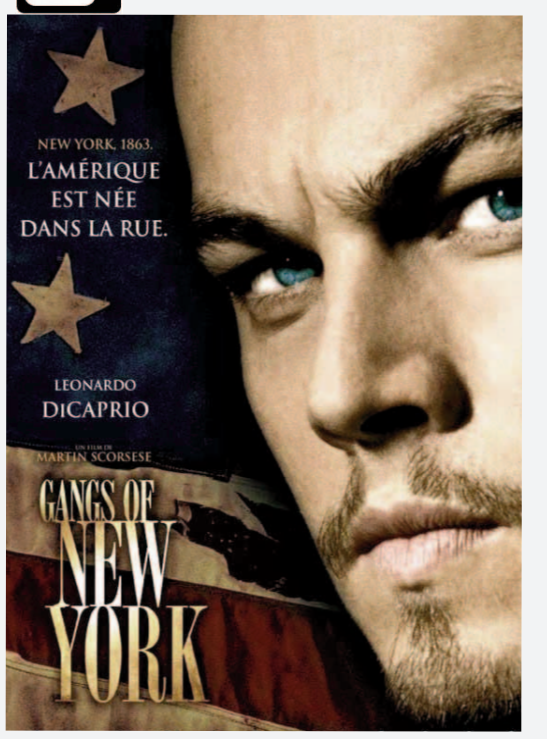
21h00 Golf — CANAL+ SPORT
Le 5e tour

21h00 Drame France - 2025 — CINE CINEMA
Deux pianos

20h50 Comédie — CANAL+ family
France - 2013
Les gamins

21h25 Téléréalité — TMC
France
Secret Story

21h00 la chaine ACTION



Drame (Etats-Unis - Italie - 2002)

Gangs of New York

Dans le tumulte du New York de 1860, le quartier des Cinq Points est le théâtre d'une guerre sans merci entre deux factions rivales : les "Dead Rabbits", un gang d'émigrants irlandais, et les "Native Americans", dirigés par le redoutable Bill Cutting, surnommé "le Boucher". Lors d'un affrontement sanglant, le Boucher tue le Père Vallon, le chef des Dead Rabbits, s'emparant ainsi du contrôle des rues et s'associant à Boss Tweed, un caïd sans scrupules.

23h32

Film d'aventures (Russie - 2016)

The Duelist

En 1860, dans la Russie impériale, Saint-Pétersbourg est le théâtre d'une aristocratie en proie à des rivalités d'honneur, où le duel, bien que prohibé, demeure une pratique courante. Yakovlev (Pyotr Fyodorov), un vétéran de l'armée, se distingue par son talent exceptionnel en tant que remplaçant des duellistes effrayés par la perspective de la mort. Profitant de sa réputation, il se produit également dans des démonstrations spectaculaires d'arts martiaux et d'armes à feu, captivant un public avide de sensations fortes.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:09	12:33	16:24	19:52	21:40
CONSTANTINE	03:17	12:37	16:28	19:55	21:42
ALGER	03:33	12:52	16:41	20:09	21:54
OUARGLA	03:46	12:42	16:23	19:49	21:25
CHLEF	03:40	12:58	16:49	20:16	22:02
MOSTAGANEM	03:46	13:03	16:53	20:20	22:05
ORAN	03:50	13:06	16:55	20:23	22:07

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8528 – MERCREDI 1er JUILLET 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	29°	22°
Oran	28°	22°
Constantine	32°	19°
Ouargla	41°	28°

RAPPROCHEMENT FRANCO-ALGÉRIEN

FIN DU SABOTAGE À PARIS ?

La justice française s'apprête-t-elle à opérer un tournant décisif ? C'est la question qui brûle les lèvres des observateurs après l'inflexion notable du Parquet national antiterroriste (PNAT) dans l'affaire de l'agent consulaire algérien, incarcéré en France depuis plus de deux ans.



Alors qu'il s'opposait jusqu'ici systématiquement aux demandes de mise en liberté provisoire formulées par la défense, le PNAT a finalement rendu un avis favorable, estimant que le maintien en détention ne se justifiait plus. Selon le quotidien le Monde, qui a rapporté l'information dans son édition du 30 juin, le parquet s'est prononcé dès le 11 juin en faveur d'une libération assortie d'un placement sous contrôle judiciaire. Bien que les juges du siège aient rejeté cette demande le 18 juin, les avocats de l'agent consulaire ont immédiatement fait appel. La requête sera réexaminée d'ici à une quinzaine de jours.

Ce revirement du ministère public est perçu par le Monde comme un «évident assouplissement». Le quotidien y voit un signal fort, s'interrogeant sur l'existence de «négociations en coulisses pour solder la crise» diplomatique entre Alger et Paris. Le journal évoque également un possible parallèle avec le cas de Christophe Gleizes, un journaliste sportif français détenu depuis juin 2025 en Algérie pour «apologie du terrorisme» à la suite d'un reportage à Tizi Ouzou.

Les observateurs estiment que le dénouement du dossier de l'agent algérien, «Smail R», à Paris pourrait grandement faciliter, par effet de réciprocité, la libération du journaliste français.

LES COULISSES D'UNE CRISE FABRIQUÉE

Pour comprendre la portée de ce geste, il convient de rappeler la genèse hautement politique de cette affaire. Le dossier avait été activé par l'ancien ministre français de l'Intérieur, Bruno Retailleau, figure de proue d'une droite anti-algérienne. Son objectif affiché était de torpiller la dynamique de rapprochement amorcée en avril 2025, lors de la visite à Alger du chef de la diplomatie française de l'époque, Jean-Noël Barrot. L'arrestation spectaculaire de l'agent consulaire, orchestrée par les services de l'Intérieur, sous les ordres de Retailleau, avait brutalement douché les espoirs de dégel. S'en était suivie une dangereuse escalade : expulsions réciproques de diplomates et rappel de l'ambassadeur de France à Alger, plongeant les relations bilatérales dans une impasse totale.

Cette crise consulaire venait s'ajouter à une fracture politique bien plus profonde. A l'été 2024, les relations s'étaient effondrées après la décision de la France d'apporter son soutien officiel au plan d'autonomie marocain pour le Sahara occidental. En réaction, Alger avait immédiatement rappelé son ambassadeur et gelé l'essentiel de ses canaux de communication avec Paris. Or, le 31 mars 2025, la Présidence algérienne et l'Elysée avait établi une feuille de route devant prendre en charge, de manière «sereine et discrète», tous les différends entre les deux pays, et ce avant que Retailleau ne vienne plomber cette dynamique.

2026 : LE RETOUR PRAGMATIQUE DU DIALOGUE

Le vent a toutefois commencé à tourner au début de l'année 2026, sous l'impulsion d'un besoin partagé de coopération sécuritaire et migratoire. Le premier jalon de cette décrispation a été posé les 17 et 18 février 2026, avec la visite officielle à Alger du ministre français de l'Intérieur, Laurent Nuñez. Ce déplacement a permis de relancer des pourparlers indispensables sur la lutte antiterroriste et les flux migratoires. Le 8 mai 2026, la normalisation s'est concrétisée par le retour officiel à Alger de l'ambassadeur de France, Stéphane Romatet.

La dynamique s'est encore accélérée au début du mois de juin 2026. Le nouveau ministre algérien de l'Intérieur, Saïd Sayoud, s'est rendu à Paris pour y rencontrer son homologue français. Cette visite d'Etat, la première d'un membre de l'Exécutif algérien en France depuis deux ans, a scellé une volonté commune de coopérer activement contre le narcotrafic, le crime organisé et la fraude documentaire. Signe que la confiance renaît également sur le terrain économique, la France a fait son grand retour à la 57e Foire internationale d'Alger (FIA) du 21 au 27 juin courant, et ce après dix ans d'absence de son pavillon officiel.

LE VOLET JUDICIAIRE, DERNIER VERROU

C'est précisément dans ce contexte de réchauffement global qu'une délégation de hauts magistrats algériens s'est rendue à Paris en juin 2026. L'objectif de cette mission de haut niveau était de fluidifier une coopération judiciaire souvent enlisée dans la complexité des procédures françaises. Depuis 2020, Alger a transmis pas moins de 61 commissions rogatoires internationales concernant des comptes bancaires et des patrimoines immobiliers d'anciens dirigeants. Les discussions parisiennes ont ainsi abordé de front la lutte contre la criminalité financière transnationale, le rapatriement des «biens mal acquis» liés à la corruption ainsi que les procédures d'extradition de personnes recherchées.

L'évolution soudaine de l'affaire de l'agent consulaire apparaît dès lors comme le premier jalon concret d'une nouvelle flexibilité judiciaire réciproque. En acceptant de lâcher du lest sur ce dossier hautement symbolique, Paris envoie un message clair à Alger : le temps des provocations politiques est révolu, ouvrant la voie à la résolution définitive des grands contentieux qui contrarient encore l'axe Alger-Paris.

Hachemi B.

ORAN

Près de 3 tonnes de viandes impropres saisies

PRÈS de trois tonnes de viandes rouges, de viandes blanches et d'abats impropres à la consommation humaine ont été saisies cette semaine par les services de police de Bir El Djir, à Oran, lors d'une opération menée dans un entrepôt clandestin. Les policiers y ont également découvert un produit chimique utilisé pour masquer les mauvaises odeurs, mettant au jour un réseau de stockage et de distribution de denrées alimentaires ne respectant ni les normes d'hygiène ni les conditions réglementaires de conservation.

L'opération a été déclenchée à la suite d'informations faisant état de l'existence d'un dépôt clandestin servant au stockage et à la commercialisation de grandes quantités de viandes rouges et blanches. Les investigations menées par les éléments de la 1re Sûreté urbaine de Bir El Djir ont permis de localiser l'entrepôt et d'y effectuer une descente.

Sur place, les policiers ont découvert 2 947 kg de viandes rouges, de viandes blanches et d'abats stockés, transportés et destinés à la distribution sans respect des règles d'hygiène, de la chaîne du froid et des normes de conservation en vigueur. Ils ont également saisi 2,7 kg d'une poudre chimique destinée à l'embaumement des corps, utilisée pour masquer les mauvaises odeurs des produits.

Les contrôles réalisés en coordination avec le vétérinaire compétent et les services d'hygiène de la commune de Bir El Djir ont confirmé que l'ensemble des denrées était impropre à la consommation humaine, en raison du non-respect des exigences sanitaires. Les marchandises ont été retirées du circuit de commercialisation et détruites conformément à la réglementation. Des poursuites judiciaires ont été engagées à l'encontre du propriétaire de l'entrepôt.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des actions menées par les services de la Sûreté nationale pour lutter contre les atteintes à la santé publique, notamment durant la saison estivale, période marquée par un renforcement des contrôles visant à prévenir les intoxications alimentaires.

D'Oran, Brahim Mazi

ORGANISATION DE LA OMRA

490 agences de voyages retenues

L'OFFICE national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) a publié, hier, la liste préliminaire des agences de tourisme et de voyages autorisées à organiser les voyages de la Omra pour la saison 1448 de l'Hégire. Arrêtée au 29 juin, cette première sélection concerne 490 agences réparties à travers les différentes wilayas du pays. Selon le communiqué de l'ONPO, 768 agences ont déposé un dossier de candidature pour participer à l'organisation de cette nouvelle saison, dont 69 nouvelles agences qui postulent pour la première fois à cette activité. À ce stade, les services de l'Office ont procédé à l'examen de 598 dossiers. Au terme de cette opération, 490 candidatures ont été retenues, tandis que 108 dossiers ont été rejetés pour non-conformité aux critères et conditions fixés par la réglementation en vigueur. L'ONPO précise également que le processus de délivrance des autorisations est bien avancé. Sur les agences retenues, 66 autorisations ont été émises et 424 autorisations ont déjà été remises à leurs bénéficiaires, leur permettant d'entamer les préparatifs liés à l'organisation des voyages des futurs pèlerins.

A. D.